

L'ECHARP
ENTENTE DES CERCLES D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DU ROMAN PAÏS
EN PARTENARIAT AVEC

LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DU BRABANT WALLON – FWB

ET

LE CENTRE ALBERT MARINUS

VOUS PRÉSENTE CE NUMÉRO DE LA REVUE « LE FOLKLORE BRABANÇON »

**CRÉÉE PAR ALBERT MARINUS ET PUBLIÉE (VOIR DATE DU N°) PAR LE SERVICE DE RECHERCHES
HISTORIQUES ET FOLKLORIQUES DE LA PROVINCE DU BRABANT**

NUMÉRISATION RÉALISÉE EN 2022 PAR WILFRED BURIE, ECHARP

**Bibliothèque Centrale du
Brabant Wallon – FWB**

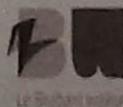
Place Albert 1er, 1 - 1400
Nivelles
+32 67/893.589
bibcentrale.mediation@cfwb.be
www.escapages.cfwb.be

Echarp

Entente des Cercles
d'Histoire et d'Archéologie
du Roman Païs
+32 479/245.148
echarp@gmail.com
www.echarp.be

Centre Albert Marinus

Musée communal de Woluwe
-Saint-Lambert
40, rue de la Charrette
1200 Bruxelles
+32 2/762.62.14
fondationmarinus@hotmail.com
www.albertmarinus.org



Avec le soutien de la
Province du
Brabant Wallon

N° 71

Prix 6 fr.

**Bulletin du Service de Recherches
Historiques et Folkloriques du Brabant**

**LE
FOLKLORE
BRABANÇON**

398

(493.2)

FOL

19 Vieille Halle au Blé Bruxelles

F

2194

okl
12^e année — N° 71

Avril 1933

Le Folklore Brabançon

SOMMAIRE

Livres de Sorcellerie. — La valeur du Folklore au point du vue sociologique. — Grand' mère, sauvez vosse vatche ! — Les tombelles du Bois de Rixensart. — Les Dongelberg. — Menus Faits. — Congrès, Réunions, Expositions. — Bibliographie. — Nos excursions. — Notre Fonds de Résistance.

Livres de Sorcellerie.

Dans son intéressante étude « De tooverij in Vlaanderen » (1), Victor de Meyere dit : « Het geloof aan tooverij is ingeboren niet alleen aan de primitieven volken, maar insgelijks aan de laagste lagen van de Kultuurvolken », et ceci est bien vrai... Sorcellerie et livres de sorcellerie ! Combien de fois n'a-t-on pas entendu parler de ces derniers, mais sont-ils nombreux ceux qui les ont vus ? C'est-ce qui nous a engagé à dire quelques mots à leur sujet (2).

Ces livres sont entourés de mystère, mais quel est leur contenu ?

(1) Anvers, (Volkskunde), 1930. p. 87.

« La croyance à la sorcellerie est non seulement innée aux peuples primitifs mais également aux couches inférieures des peuples cultivés ».

(2) Depuis notre communication au Congrès Archéologique d'Anvers, en 1930, Monsieur de Meyere a publié dans la revue « Volkskunde » XXXV, fascicule 4-5-6, p. 150 sq. Anvers 1931, une remarquable étude intitulée « *Kwáboeken en Toovercirkels* » et depuis qu'a paru notre texte dans l'édition flamande du « Folklore Brabançon » (X, n° 60) le magistral ouvrage de Monsieur Frans M. Olbrechts « *Een oud Mechelsch bezweringsformulier* », Kon. VI. Academie voor Taal en Letterkunde. Gand, s. d. est enfin sorti de presse. Nous conseillons vivement au lecteur de consulter ces travaux.

T-RW 2194

398
(493.2)

FOL
H

On y trouve de tout. C'est un mélange de prières et de formules magiques (3) qui doivent leur origine à des oraisons, à des prières.

Déjà au XVI^e siècle Joannes Wierus (4) le médecin du duc de Clèves écrivait : « On montre encore aujourd'hui de faux livres sous de faux titres que ces magiciens escriuent au commencement, par lesquels ils les pensent rendre plus braues : asavoir sous le nom d'Adam, d'Abel et d'Énoch, que l'antiquité tesmoigne auoir de plus pres aproché de la diuinité : Item sous le nom d'Abraham et d'Aaron et de Daniel, à cause de l'interprétation qu'il faisoit des songes. Item de Salomon, de Zacharie Babylonien, de Paul Honore, Cyprian, Thomas, Ierosme, et d'un certain Eboracence : ce qu'ils font afin de plaire dauantage par l'amadouement de ces beaux noms : et aussi afin d'atirer a eux, et plustôt se faire croire. Toutefois celui qui y regardera de près conoistra euidemment la trompeuse imposture de ces pendarts et basteleurs : car les livres mêmes monstrent assez qu'ils sont faux et fausement attribués aux anciens (5).

* * *

Quels sont les noms donnés à ces recueils par le peuple ?

(3) « L'Histoire de notre édition « soigneusement revue » et extérieurement christianisée semble donc être celle de toutes les transformations qu'ont subies les croyances primitives. Le peuple a essayé de sanctifier, au moyen de prières, de mots sacrés et de signes de croix, les superstitions les plus caractéristiques ; on a voulu du mauvais faire du bon — et c'est le mauvais qui perdure ». F. RENKIN. *Un livre de Magie. L'Enchiridion Leonis Papæ*. Wallonia, I. p. 152. Liège 1893.

(4) Son véritable nom était Weiher, Weier ou Weyer. Il naquit en 1515 à Grave sur Meuse et mourut en 1588. Il avait été l'élève de Henri Corneille Agrippa de Nettesheim.

(5) « *Histoires, disputes et discours des illusions et impostures des diables, des magiciens infames, sorcières et empoisonneurs : des ensorcelez et démoniaques et de la guérison d'iceux : item de la punition que méritent les magiciens les empoisonneurs et les sorcières* ». T. I, p. 175. Paris 1885.

En Flandre, et particulièrement à Anvers, on les dénomme « Tooverboeken » ou « Pintjesboeken ». En Wallonie ils portent très fréquemment les noms de « Livres âgrâfâ » ou « agrippa ». Ils les doivent à Henri Corneille Agrippa de Nettesheim (6). En France, en Bretagne on les désigne sous l'appellation de « Agrippa » à Tréguier, « Egremont » dans les environs de Chateaulin, « An Megromans » dans le Haut Léon et à Plouescat : « Livre de l'igromancerie » (7).

* * *

De nombreuses et fantastiques croyances existent par rapport à ces livres et l'on raconte mainte histoire merveilleuse à leur sujet.

Si le Pape est si instruit, c'est, dit-on, parce qu'il en a lu neuf (8).

Les prêtres possèdent de puissants « Agrippas », mais en règle générale, ils ne s'en servent que dans des buts qui n'ont rien de répréhensible (9). Si, par malheur, leurs servantes ou leurs domestiques viennent à lire dans ces grimoires, ils sont emportés par le diable et exposés à mille avanies, heureux s'ils ne sont pas précipités en enfer pour quelques jours (10).

En Bretagne on croit que ces recueils de formules magiques sont vivants, et que chaque prêtre, lors de son ordination, en reçoit un très gros exemplaire ; on y trouve les noms de tous les diables, on peut également les faire apparaître et aussi savoir si tel ou tel défunt est voué aux flammes éternelles (11).

(6) 1486-1535. Cfr. Renkin, *op. cit.*, bl. 145.

(7) Cfr. Em. Jobé-Duval. *Les idées primitives dans la Bretagne contemporaine*, T. I., p. 515-516. Paris 1920.

(8) O. Colson. *La Magie dans la Sorcellerie*. Wallonia IX, p. 191. Liège 1901.

(9) Paul Sébillot. *Le Folklore de France*, T. IV, p. 210. Paris 1907.

(10) Sébillot. *Op. cit.*, T. IV, p. 289.

(11) Jobé-Duval. *Op. cit.*, T. I, p. 515.

Alfons de Cock (12) met également en garde contre le danger qu'il y a d'évoquer les démons, et donne le moyen de se débarrasser des corbeaux qu'ils envoient sur le toit de l'imprudent qui s'est adressé à eux : relire la formule magique en commençant par la fin, tout en leur imposant un travail impossible :

« Even gevaarlijk is het, dit-il, door tooverboeken den duivel op te roepen ; honderden (raven) zitten weldra op uw dak en blijven er, om u weg te voeren, tenzij gij het tooverformulier van achter naar voren terugleest, terwijl gij hun onuitvoerbaar werk oplegt. Want « wie zich den droes op den hals haalt, moet hem werk geven », zegt men. Het is gebeurd te Welle, te Oultre, te Pitthem, te Boisschot, enz. ».

Le remède qu'il indique est universellement connu, mais ce n'est pas là besogne facile et qui produit chez celui qui l'emploie une abondante sudation (13).

Une autre croyance est qu'il n'est pas possible de détruire, soit en le déchirant, soit en le brûlant, un livre de sorcellerie qu'on aurait acheté sachant que c'en est un. Dans ce cas, seule la conjuration d'un prêtre peut être efficace (14).

Les Bretons vont même jusqu'à prétendre que le possesseur d'un « Agrippa », dégage une odeur de soufre, et cela, à cause de ses relations avec l'esprit malin (15).

(12) « *Duivelsgeloof vooral in Vlaanderen op onze dagen* », dans : « *Volkssage, Volksgeloof en Volksgebruik* », p. 55. Anvers MCMXVIII.

Il est de même dangereux d'appeler le diable par des livres de sorcellerie ; des corbeaux viennent par centaines s'abattre sur votre toit et y demeurent, puis vous amènent, à moins que vous ne récitiez la formule magique de la fin vers le commencement, ce pendant que vous leur commandez un travail inexécutable. Car dit-on, celui qui s'attire le démon, doit lui donner à s'occuper. Cela s'est passé à Welle, Oultre, Pitthem, Boisschot, etc.

(13) Voir e. a. Renkin. *Légende du Bas-Condruz*. Wallonia II, p. 108. Liège 1894.

(14) J. Cornelissen. *Iets over Tooverboeken*. Ons Volksleven, V, p. 61. Brecht, 1893.

(15) Jobé-Duval. *Op. cit.*, T. I, p. 516.

Ce qui fait le grand intérêt d'un « livre agrâfâ », c'est que son possesseur, ayant le diable à son service, peut faire des prodiges tout comme les sorciers et les sorcières (16).

* * *

Il est aisé de concevoir que les authentiques livres de sorcellerie sont fort rares. Les causes en sont qu'en général, hérités de père en fils ils ne sont pas donnés en prêt et d'autre part la chasse qui leur est faite par le clergé, afin de les détruire (17).

Misard signale qu'en France, la police avait reçu comme mission, vers le milieu du XIX^e siècle de poursuivre les marchands de semblables opuscles et que les juges devaient leur appliquer de sévères articles du code (18).

* * *

(16) « Mais, par dessus tout, le livre agrâfâ assure à son bienheureux possesseur, la sujétion du diable, et, grâce à cela les magiciens sont capables d'un tas de « tours » extraordinaires, comme les sorciers et les « macrâlles ». O. COLSON. *Op. cit.* Wallonia IX, p. 192. Liège 1901.

(17) RENKIN. *L'Enchiridion*.... p. 145-146, raconte le fait suivant : « L'un de nos amis a connu un prêtre qui possédait l'ouvrage.... ; ce livre lui avait été donné par une de ses ouailles qui l'avait découvert dans un grenier. Le prêtre gardait le livre pour le brûler, car a bon droit le volume lui semblait dangereux et.... c'est avec difficulté (qu'il) obtint la faveur d'examiner l'Enchiridion pendant un jour ».

(18) « Si on les réimprime (le Grand et le Petit Albert) c'est clandestinement et... la police correctionnelle est chargée d'appliquer contre ceux qui les débitent un ou deux des plus sévères articles du code pénal. Il serait donc à peu près impossible.... de se les procurer ».

NISARD. *Histoire des livres populaires*. 2^e édition, T. I, p. 171. Paris 1864.

« Je crois que l'interdiction qui pèse désormais sur eux (les livres de sorcellerie) et qui est aussi bien du fait de l'administration que des tribunaux, devait avoir pour effet de les rendre de plus en plus rares.... », Id. p. 182.

Examinons maintenant quels sont les titres de ces livres sataniques et quel est leur contenu.

Nous en connaissons peu de flamands. Le plus répandu, est le « Dubbele Ambrosius ». Celui qui a lu ce livre est capable de jouer de « vilains tours » (19).

On peut également considérer comme traité de sorcellerie l'ouvrage : « *Historie van Doctor Jan Faustus, grooten tooveraar en zwarten konstenaar* » dont la première édition, traduite de l'allemand date de 1592 (20).

Mais le plus grand nombre de livres de magie a été publié en France.

Les plus anciens portent de faux noms d'imprimeurs, quand ils en portent un, et ceci est bien compréhensible, vu le danger qu'il y avait à les mettre, jadis, en circulation. Pour d'autres, plus récents, nous connaissons le nom de l'éditeur, par exemple Blocquel-Castiaux, à Lille ; enfin, dans ces dernières années on les vend couramment en public.

Voici quelques titres d'ouvrages dont divers exemplaires originaux, parfois d'une rareté insigne, se trouvent en notre possession.

« Le Trésor du vieillard des pyramides, véritable science des Talismans pour conjurer les esprits de toute nature, leur commander, en obtenir tout ce que l'on veut et déjouer leurs maléfices — La Chouette noire, oiseaux

(19) « Die dezen boek gelezen heeft is in staat om « kwade perten » uit te voeren ».

J. CORNELISSEN. *Iets over tooverboeken. Ons volksleven*, I, p. 44. Brecht 1893.

L'auteur dit également, en note : « Volgens anderen mij verklaren, zou de Dubbele Ambrosius geen tooverboek zijn, maar eenvoudig een oude bieboek dien men nog bij sommige bieboeren aantreft ».

Dans son article « *Kwûboeken en Toovercirkel* » Victor de Meyere prouve que « *De Duiwelgeesel* » est également un livre de sorcellerie.

(20) Cfr. LUCIEN CRICK. *L'Art populaire à l'Exposition d'Art Flamand Ancien à Anvers. Le Folklore Brabançon*. X, 58-59, p. 326. Bruxelles 1931.

Histoire du docteur Jean Faust, grand sorcier et magicien.

(sic) merveilleux au moyen duquel on découvre immanquablement tout ce que la terre renferme de précieux ». (Première moitié du XIX^e siècle).

« Les admirables secrets du grand Albert (21), contenant plusieurs traités sur la conception des femmes et sur les vertus des herbes, des pierres précieuses et des animaux ; édition augmentée d'un abrégé curieux de la science, de la physionomie et d'un préservatif contre la peste, les fièvres malignes, les poisons et l'infection de l'air ; traduits sur des anciens manuscrits de l'auteur qui n'avaient pas encore paru ; ce qu'on verra plus amplement dans la table.

Lyon (Paris), chez les héritiers de Beringos fratres, à l'enseigne d'Agrippa ».

« Secrets merveilleux de la magie naturelle et cabalistique du Petit Albert, traduit sur l'original latin intitulé Alberti Parvi Luici ».

Lyon (Paris) chez les héritiers de Beringos fratres ».

« Le véritable Dragon rouge imprimé en 1521 avec la cabale dite de la Poule Noire ».

« La véritable Magie noire contenant quarante cinq talismans avec leurs gravures » (22).

« Le véritable dragon rouge ou l'art de commander les esprits célestes, aériens, terrestres et infernaux, avec le secret de faire parler les morts, de gagner toutes les fois qu'on met aux loteries, de découvrir les trésors cachés etc. suivi de la Poule noire ».

« Les précieuses qualités et propriétés de la Poule noire, pour la découverte des trésors cachés, ainsi que la manière simple et composée de la faire éclore et d'utiliser son instinct. Suivi de la description de la baguette divinatoire, de la pierre philosophale et l'histoire des animaux

(21) Attribué par erreur à Albert le Grand, né à Lauwingen vers 1193 ou 1205, évêque de Ratisbonne au XIII^e siècle et professeur de Saint Thomas d'Aquin.

Cfr. NISARD. *Op. cit.*, T. I, p. 156.

(22) Ces deux derniers cités par Renkin. *L'Enchiridion*..... p. 145 sq.

cités en justice pour délits et crimes. Ouvrage échappé à la destruction des anciennes chroniques de l'Égypte et publié à Paris en 1843 ».

Mais les principaux sont : « La Clavicule de Salomon », « Le Grimoire du Pape Honorius » et « L'Enchiridion Leonis Papae ». Nous possédons divers exemplaires de la « Clavicule » e. a. : « Les Véritables Clavicules de Salomon traduites de l'hébreu (par Plainrière) trésor des sciences occultes, suivies d'un grand nombre de secrets et notamment de la grande cabale dite du Papillon vert ; approuvées par Agaliarept. — Memphis chez Alibeck l'Égyptien ».

C'est à l'historien Flavius Josèphe que Salomon doit de se voir attribuer toutes les stupidités publiées sous son nom, depuis des siècles.

Entre autres choses, cet historien raconte que Salomon faisait usage de sa connaissance de la nature pour fabriquer des remèdes qui lui permettaient de chasser les démons. Forts de cette affirmation des faussaires publièrent divers ouvrages contenant des secrets concernant la médecine ou des formules cabalistiques (23).

Un livre de sorcellerie attribué à Salomon existait déjà au temps de l'empereur Vespasien ; peut-être doit-on trouver là l'origine des « Clavicules » (24).

Un autre recueil de magie très puissant d'après Nisard (25), est, à côté de l'« Enchiridion », « le rituel et le bréviaire des magiciens », « Le Grand Grimoire du Pape Honorius ».

(23) NISARD. *Op. cit.*, T. I., p. 140.

(24) « A l'époque de Vespasien, au premier siècle de l'ère chrétienne, un livre d'incantations pour les démons circulait déjà sous le nom de Salomon. L'historien Flavius Joseph, contemporain de cette époque, dit que ce livre était entre les mains d'un Juif, nommé Eléazar, qui, en présence de Vespasien, délivrait les possédés en leur attachant au nez un anneau dans lequel était enchassée une racine désignée par Salomon pour cet usage, et il récitait en même temps les paroles consignées par Salomon dans cet écrit. Peut-être ce livre était-il l'embryon de notre actuelle Clavicule, auquel seront venues s'ajouter de nouvelles formules dans la suite des temps ».

GRILLOT DE GIVRY. *Le Musée des Sorciers*, p. 92. Paris 1929.

(25) *Op. cit.*, T. I., p. 129.

Voici le titre complet d'un de ces opuscules : « Le Grand Grimoire ou l'art de commander aux esprits célestes, aériens, terrestres, infernaux, avec le vrai secret de faire parler les morts, de gagner toutes les fois qu'on met aux loteries, de découvrir les trésors cachés etc. — Imprimé sur un manuscrit de 1522 ».

Au XI^e siècle déjà l'écrivain grec Michel Psellus parle d'un traité écrit par Salomon et relatif aux pierres et aux démons. Il semble que ce soit vers le XIII^e siècle que ce livre de sorcellerie ait passé du monde byzantin dans le monde latin (26). Le premier exemplaire imprimé parut en 1629.

Enfin le troisième de ces livres importants est l'« Enchiridion Leonis papae serenissimo imperatori Carolo Magno in manus pretiosum datum superrime mendis omnibus purgatum ».

Cet ouvrage est attribué à Sa Sainteté Léon III. Ce Pontife, resté sur le trône grâce à Charlemagne, aurait, en signe de reconnaissance, fait connaître de nombreux secrets à l'empereur.

Il fut imprimé pour la première fois en latin, à Rome, en 1525, sous le titre : « Hoc in enchiridio manualive, pie lector proxime sequenti habentur septem Psalmi poenitentialis, oratio devota Leonis Papae, oratio beati Augustini, aliquot item orationes adversus omnia mundi pericula ». Selon Nisard (27) la plus ancienne traduction française serait celle de François de Taboet, parue à Lyon, en 1574.

(26) Une tradition en attribue la nouvelle rédaction au Pape Honorius III... qui succéda en 1216 au grand Innocent III et fut suspect de sorcellerie, comme Léon III, Jean XXII et Sylvestre II.

GRILLOT DE GIVRY. *Op. cit.*, p. 92

Nous renvoyons à cet ouvrage dont nous avons extrait divers détails.

(27) *Op. cit.*, T. I., p. 149.

Cet ouvrage a connu un constant succès.

Yves-Plessis, dans sa *Bibliographie française de la sorcellerie*. Paris MDCCCC, cite encore une édition parue, en 1897, chez Le Bailly, à Paris.

Que ces authentiques, ou soi-disant tels, livres de sorcellerie ont connu un grand succès dans notre pays, ressort de la liste d'ouvrages de ce genre vendus, en 1854, dans les Ardennes, publiée par Joly (28). Nous trouvons, dans cette énumération :

« Admirables secrets d'Albert le Grand, gros vol. in-18 ».

« L'Avenir dévoilé ou l'astrologie, l'horoscopie et les divinations anciennes expliquées par les devins du moyen âge, in-18, orné de figures et vignettes ».

« Dragon rouge, ou l'art de commander les esprits etc., suivi de la poule noire etc., édition de 1521, gros vol. in-18 ».

« Eléments de la chiromancie, art d'expliquer l'avenir et le caractère de l'homme et de la femme par les lignes et les signes de la main, in-18 avec figures ».

« Enchiridion Leonis Papae, enchiridion du pape Léon, édition corrigée et imprimée en 1840, gros vol. in-18 ».

« Grimoire du pape Honorius, édition de 1760, gros vol. in-18 ».

« Magie rouge crême des sciences occultes naturelles ou divinatoires, gros vol. in-18, imprimé sur papier rose ».

« Œuvres magiques de Henri Corneille Agrippa, suivi du secret de la Reine des mouches velues, édition de 1744, in-18 ».

« Petit traité de la baguette divinatoire, pour trouver les choses les plus cachées, etc. par l'abbé de Vallemont, in-18, imprimé sur papier vert ».

« Secrets merveilleux du petit Albert, in-18 ».

« Trésor du vieillard des pyramides, véritable science des talismans pour conjurer les esprits de toute nature etc. gros volume in-18, orné de 24 planches ».

(28) V. JOLY. *Les Ardennes*. T. I., p. 189-190. Bruxelles 1854.
L'auteur affirme que plus de quatre cent mille exemplaires d'œuvres de ce genre étaient vendus annuellement en Belgique et en France.

« Véritables clavicules de Salomon, suivies de la grande cabale, dite du papillon vert, in-18 ».

« Véritable magie noire, ou le secret des secrets, édition de 1750, in-18 ».

« Manuel complet du Démonomane, ou les ruses de l'enfer dévoilées, triple vocabulaire infernal, très gros volume in-18, orné d'un grand nombre de gravures ».

« Phylactères ou préservatifs contre les maladies, les maléfices et les enchantements, (ensemble des pratiques et croyances populaires les plus répandues, ouvrage rempli de renseignements curieux, publié par Albino, volume in-18 ».

« Prescience, ou grande interprétation des songes, des rêves et des visions. Traité curieux par G***, volume in-12, orné d'un très grand nombre de figures ».

« Grand Etteilla, art de tirer les cartes et de dire la bonne aventure par Julia Orsini, volume in-12, orné de 78 gravures coloriées ».

* * *

Jetons maintenant un rapide coup d'œil sur le contenu de ces livres magiques.

Qu'y trouve-t-on ? De tout : des pentacles, des talismans (29), des remèdes, des prières les uns avec et les autres sans figures, ainsi que des portraits de démons accompagnés de leurs noms et mille choses encore.

Prenons quelques exemples :

Dans « Le dragon rouge » (30) :

« la baguette foudroyante et mystérieuse ... (et) sa véritable composition pour trouver les trésors.

« La susdite baguette doit être de coudrier, préférablement quand il est vert et contient alors une plus grande quantité de moëlle ; la dite branche doit être fourchue par le haut, et, on le dit, coupée au lever du soleil ; d'aucuns

(29) Il ne serait pas inutile de consulter à ce sujet : J. B. THIERS. *Traité des superstitions*. T. I. Paris MDCCXII.

(30) Sur l'édition de MDXXI, p. 5.

prétendent encore qu'elle doit être coupée le jour même où l'on veut s'en servir, qu'alors elle produit plus efficacement l'effet attendu, puis être dégarnie de ses feuilles et aussi pour cela devra être employé le même couteau d'acier qui l'a tranchée ».

« Le Sanctum regum ou la véritable manière de faire des pactes avec quelque esprit que ce soit, sans qu'il puisse vous faire aucun tort » (31), avec les noms des démons les plus importants (32).

Voici les noms de trois principaux esprits infernaux » :

Lucifer, Empereur.
Belzébuth, Prince.
Astaroth, Gand-Duc.

Ensuite viennent les esprits supérieurs qui sont subordonnés aux trois ci-dessus, savoir :

Lucifugé, Premier Ministre.
Satanachia, Grand-Général.
Agaliarept, aussi Général.
Fleurety, Lieutenant-Général.
Sargatanas, Brigadier.
Nebiros, Maréchal-de-Camp.

« Les six esprits supérieurs que je viens de nommer dirigent leurs pouvoirs sur toute la puissance infernale qui est donnée aux autres esprits. Ils ont à leur service dix-huit autres esprits, qui leur sont subordonnés, savoir :

- | | |
|-------------|----------------------|
| 1. Bael | 10. Bathim |
| 2. Agares | 11. Hursan |
| 3. Marbas | 12. Eligor |
| 4. Pruslas | 13. Loray |
| 5. Aamon | 14. Walefar |
| 6. Barbatos | 15. Farai |
| 7. Buer | 16. Ayperos |
| 8. Gusoyu | 17. Naberus |
| 9. Botis | 18. Glosialabolas ». |

(31) p. 53.

(32) p. 55sq.

Suivent quelques précieux renseignements. Le lecteur apprend notamment que Lucifugé commande à Bael, Agares et Marbos, Satanachia à Pruslas, Aamon et Barbatos, etc.

On trouve plus loin, sous le titre : « Des choses émerveillables, préjugés, etc., etc. (33) :

« Placer une chauve-souris dans un trou bien bouché, après lui avoir coupé la tête avec une pièce d'argent, et l'y tenir pendant trois mois, au bout duquel temps on pourra lui demander et obtenir tout ce que l'on requerra ».

« Croire que pour empêcher les gens de trop manger, il suffit de placer sous la table l'aiguille qui a servi à ensevelir un mort ».

« Assembler la veille de la Saint-Jean, tous les moutons, toutes les brebis et tous les agneaux d'une paroisse, et les enfumer en brûlant des herbes cueillies depuis l'année précédente, cela les préservera de la clavelée ».

Veut-on faire apparaître le démon il suffit de se livrer aux pratiques suivantes (34).

« Pour le lundi à Lucifer. — Cette expérience se fait depuis onze heures jusqu'à douze. Il faut de la craie bénite pour faire le cercle autour duquel on écrira : « Je te défends, Lucifer, au nom de la très Sainte Trinité, d'entrer dans ce cercle. — Il faut avoir une souris pour lui donner : le maître doit avoir une étole et de l'eau bénite avec une aube et un surplis pour commencer la conjuration allégrement, âprement, vivement comme doit faire le maître à son serviteur, avec toutes sortes de menaces : Satan, Rantam, Pallantre, Cricaccœur, Scircigrem, je te requiers que tu viennes parfaire tous mes commandements, sans aucune lésion, ni de mon corps, ni de mon âme, ni à ceux qui sont avec moi ».

Dans l'« Enchiridion se trouvent également de nombreux secrets ainsi que d'autres remèdes et recettes. Citons quelques exemples (35) : « Pour être dur. Écrivez sur deux

(33) p. 93 sq.

(34) Cité par JOLY. *Op. cit.* T. I, p. 191 note.

(35) Suivant une édition de 1660.

billets avec votre sang ce qui suit : Ranuc † (36) Malin †
 Fora consummatum est, in te confido, Satana † vous en
 avalerez un et porterez l'autre au col ».

« Contre les hémorroïdes. Il les faut repousser trois
 fois avec le doigt du milieu de la main droite, disant à
 chaque fois Broka, broket, que Dieu m'a fait ; je ne les ai
 plus de par Jésus. Au nom du Père et du Fils et du Saint
 Esprit. Ainsi, soit-il ».

« Pour la Brûlure. Notre Saint Père, s'en va par une
 voie, trouve un enfant qui crie : père qu'à cet enfant, il
 est chu en braise ardente. Prenez du suin de porc, et trois
 fascines de votre corps, et le feu en sera dehors ».

Voici la « Composition de l'emplâtre à faire dix
 lieues par heure :

Prenez deux onces de graisse humaine
 Une once d'huile de cerf,
 Une once d'huile de laurier,
 Une once de graisse de cerf,
 Une once de momie naturelle,

Une demi-chopine d'esprit de vin et sept feuilles de
 verveine : vous ferez bouillir le tout dans un pot neuf
 jusqu'à demi réduction, puis en formez les emplâtres sur
 la peau neuve, et lorsque vous les appliquez sur la rate,
 vous allez comme le vent : pour n'être pas malade quand
 vous les quittez, il faut prendre trois gouttes de sang dans
 un verre de vin blanc ».

Mais, sans contredit, la plus remarquable de toutes
 les invocations est l' « Oraison mystérieuse » que nous
 copions textuellement :

« Oraison mystérieuse ».

« Je vous conjure tous tant que vous êtes de Saints
 et Saintes, Martyrs, Confesseurs et Vierges de Dieu, d'in-
 tercéder notre Seigneur Jesus-Christ pour moi, pauvre pé-
 cheur, qui vit et règne éternellement avec le Saint-Esprit,
 de me faire jouir de son S. Paradis, ainsi soit-il.

(36) Signifie qu'il faut faire un signe de croix.

Que le Dieu d'Abraham † le Dieu d'Isaac, le Dieu
 de Jacob † d'Aron † d'Elie † le Dieu de Noé † ; enfin que
 ce Dieu, dis-je, soit toujours avec moi, ainsi soit-il. Bien-
 heureux Ange S. Michel, S. Raphaël, Gabriel, l'Archange,
 Chérubim et Seraphim, tous les S. Anges et les S. Archan-
 ges et généralement que tous les Saints viennent à mon se-
 cours tous les jours de ma vie ; que le Dieu tout puissant
 me conduise à la vie éternelle, ainsi soit-il. Amedom †
 Austos † Tanstazo † Barachedio † Memor † Gedita †
 Eleison † Maton † Igion † Frigam † Fides † Valey †
 Unit † Regnas † Sadoir † Hagios † Otheos † Sanctus
 Deus † Hagios † Athanatos † Eleison † Himas † S.Immor-
 tel ayez pitié de moi, pauvre pécheur, ainsi soit-il †. Bien-
 heureux saint Michel Ange † Raphael † Uriel † Gabriel †
 Barachiel † Cherubim † et Seraphim † intercédez pour moi
 auprès de Dieu, voici † la croix de notre Seigneur Jesus-
 Christ. Fuyez donc mes ennemis, le lion de la tribu de
 Judas a vaincu ; race de David, alleluia. Délivrez-moi, mon
 Dieu, de mes ennemis et des mains de ceux qui commettent
 le mal et de ceux qui veulent tremper leurs mains dans mon
 sang, ainsi soit-il. O Dieu, faites éclater la gloire de votre
 nom et sauvez-moi et faites paroître votre puissance en
 soutenant la bonté de ma cause †. Vous qui sauvez les Rois,
 qui avez racheté David votre serviteur, délivrez-moi de
 l'épée de mes ennemis qui cherchent à me perdre malicieu-
 sement. Jesus-Christ vainc † Jesus règne † Jesus-Christ
 commande † que J. C. me préserve et me défende de tout
 mal, ainsi soit-il ».

Nous pourrions encore multiplier les exemples et
 les citations ; arrêtons nous ici.

Cette courte étude fera ressortir, une fois de plus,
 combien la croyance à la sorcellerie était vivace jadis et
 quel était le nombre de livres qui furent utilisés pour pra-
 tiquer la nécromancie.

LUCIEN CRICK.

La valeur du Folklore au point de vue sociologique.

Le folklore ne peut se borner à collectionner simplement les récits, légendes, croyances, préjugés et rites, ou à étiqueter quelques objets étranges et curieux. Il peut être intéressant, à des points de vue divers, de recueillir soigneusement les contes fantastiques ou merveilleux, les croyances et les légendes hagiographiques, de noter les chansons populaires, de découvrir les vestiges de la production artistique populaire, de faire revivre certaines cérémonies et coutumes. Mais tout ceci peut être le fruit d'une curiosité mise en œuvre et guidée intelligemment. Le folklore, ainsi compris, ne dépasserait pas la limite de la curiosité et de l'amusement et ne rendrait à la science que des services trop insignifiants que pour valoir les efforts déployés par les chercheurs. L'unique méthode qui, dans ce cas, pourrait être appliquée au folklore, serait la méthode historique, bornée à la vérification des faits ou à l'identification des objets.

Ce serait restreindre considérablement le champ du folklore ; dans des limites aussi étroites, il étoufferait et serait à peine plus utile que la bibliomanie. Il faut avouer que c'est bien souvent à cela que l'on se borne dans certains milieux folkloriques. Cette ancienne tendance, quoique fortement enracinée, disparaît peu à peu pour faire place à une conception nouvelle, plus scientifique du folklore. Le folklore a des horizons plus larges que l'antichambre de l'histoire.

Le folklore comprend plus que la compilation de choses curieuses : il comprend l'étude extra-historique de la vie du peuple, la pénétration de son esprit et de son caractère.

Examinons succinctement les méthodes qu'il est désirable de lui voir appliquer pour le mettre en mesure de remplir cette mission scientifique.

Quantités de faits se passent sous nos yeux. Le folklore étudie donc une matière vivante ; à ce titre, il doit nécessairement utiliser la méthode de l'obse-

directe. Deux procédés excellents se trouvent à la disposition du folkloriste : la monographie et l'enquête. Mais les faits que nous pouvons observer directement se rattachent à d'autres faits qui les précèdent et les déterminent.

Le folklore doit aller au delà de la description et de l'explication des croyances et coutumes des populations rurales actuelles ; pour mériter son titre de science, il doit connaître les croyances et pratiques des générations plus anciennes, ainsi que leur cause et leur raison. Ces antécédents sont éloignés dans l'espace et ne tombent plus sous le contrôle direct : d'où la nécessité de la méthode historique qui par la critique attentive des traditions et documents légués par les temps passés, permettra l'observation indirecte des antécédents. Mais il ne suffit pas de vérifier ces antécédents, il faut aussi les apprécier et les expliquer pour leur donner une valeur historique complète.

Engagé dans cette voie, le folklore ne peut s'arrêter à une vue purement extérieure de son sujet ; il doit pénétrer plus avant, jusqu'à l'illustration et l'explication des aspirations de l'âme humaine.

Les traditions populaires naissent, voyagent, se localisent, se délocalisent ou meurent, suivant les aspirations, l'imagination ou la mentalité du groupe qu'elles atteignent.

Lorsque le folkloriste a constaté que telle coutume, telle croyance survit, alors que telle autre disparaît, il doit chercher le pourquoi de cette survivance, et il ne peut perdre de vue que ces survivances font partie d'un groupe et sont des faits collectifs. Ces faits peuvent donc être influencés par la mentalité particulière ou collective de chaque membre du groupe, de même que ces faits peuvent exercer une influence plus ou moins grande sur la mentalité de chaque individu ou sur la mentalité du groupe. Le folkloriste ne peut donc se dispenser de la méthode psychologique.

Ensuite tout ce que le folkloriste perçoit extérieurement : coutumes, rites, arts, etc., a été et est appréhendé intérieurement par des êtres soumis à l'influence des lois de l'hérédité, de l'adaptation, de la sélection et du milieu. Nous pouvons même dire que les faits observés extérieurement

ment portent l'empreinte des phénomènes organiques composant la vie intérieure des individus. Le folkloriste fera donc appel à la méthode biologique.

Enfin lorsqu'en possession des faits étudiés, mesurés et fouillés au moyen de ces quatre méthodes, de ces quatre outils merveilleux, il convient, pour parfaire l'œuvre, pour lui donner le fini qui permettra de classer le résultat comme fait scientifique, de lui appliquer une dernière méthode, de lui faire subir l'épreuve de la comparaison. Alors seulement on aura retiré des faits folkloriques tout ce qu'ils contiennent.

Qui ne voit la richesse de la méthode comparative ? Elle constitue d'ailleurs un procédé essentiel de l'esprit humain, c'est un instrument incomparable de recherche. Que d'erreurs d'interprétation, d'origine et de chronologie seront évitées en comparant les coutumes, croyances et légendes de province à province, de pays à pays ; que de points demeurés obscurs dans une région seront éclaircis par les découvertes faites dans d'autres régions.

La comparaison permet de grouper les faits, d'établir les divergences, de marquer les liens existant entre divers groupes, de les classer et de les ordonner. Cependant il convient de l'employer avec beaucoup de prudence et de discernement, sous peine de compromettre les résultats déjà obtenus au moyen des autres méthodes. Sachons surtout éviter l'erreur où tombent la plupart des sociologues et psychologues, c'est d'interpréter les croyances, les légendes, les gestes, les idées, les sentiments, etc., des groupes étudiés en cherchant toujours et uniquement les points de comparaison dans *notre* mentalité.

L'humanité forme une grande mosaïque, la méthode comparative, appliquée sagement et avec précision, permet d'y mettre chaque pierre à sa place.

Ces méthodes que nous estimons indispensables en folklore, sont précisément les méthodes utilisées en sciences sociales. Aussi le folklore traité de la façon qui vient d'être esquissée, prend rang de science sociale. C'est pour avoir méconnu le folklore, que la sociologie est tombée dans un discrédit si profond.

Si les sociologues, au lieu de formuler des lois et des règles rigides, entrevues uniquement à travers les faits externes, les monuments, les législations, et en prenant comme critérium notre mentalité propre, si les sociologues étaient sortis de leur cabinet de travail pour se placer au rang d'observateurs consciencieux, si les sociologues avaient fait du folklore, il n'est pas douteux que la sociologie eut donné des résultats plus intéressants que ceux qu'elle a produits jusqu'à présent.

Il est impossible de comprendre un édifice social, si l'on ne connaît pas le complexe de la vie sociale *toute entière*, et si l'on ignore la tournure d'esprit de l'individu. Celui-ci fût-il un paysan.

Trop de choses sont encore inconnues ou difficilement appréhensibles en sociologie que pour négliger les faits que bien souvent le folkloriste peut étudier à sa porte.

Comment serait-il possible de formuler les lois de la société si l'on néglige d'étudier une partie importante de celle-ci ?

Prétendre décrire et donner une idée exacte de la mentalité du peuple belge, par exemple, sans se mêler à la population rurale, sans prêter une oreille attentive aux légendes qui se contentent de père en fils dans les Flandres comme en Wallonie, sans recueillir les chansons naïves qu'une génération chante à une autre génération, sans approfondir cette imagination populaire tour à tour d'un fantastique et d'un comique inconnus dans les villes et les agglomérations, vouloir expliquer un peuple sans son folklore, est un leurre.

Ne retenir de la société que les faits qui entrent dans le cadre des règles de notre logique et de notre psychologie particulière, et n'accorder à tout ce qui tombe hors de ces règles forgées par notre mentalité d'européen cultivé, que le bénéfice très contestable de l'étrangeté, c'est se condamner à n'atteindre jamais la réalité sociale complète.

Les traditions sont des idées, des coutumes, des rites, etc., qui ont été continués et assimilés par la force de l'habitude, dans une société ou groupe différents de ceux où ces faits ont pris naissance.

Or ce qui fait la valeur du folklore au point de vue sociologique, c'est qu'il étudie cette tradition en contact et pétrie par l'actualité. Le folkloriste observe la tradition en action, ce qui le met en contact avec le passé. Les croyances et coutumes ne sont pas seulement des reliques de ce passé, elles sont des preuves vivantes d'une culture plus ancienne dont celle que nous observons dérive ; elles nous révèlent l'esprit de l'ancien temps.

On voit immédiatement que les relations qui doivent exister entre le folklore et la sociologie sont des plus étroites.

Envisagé sous cet angle, le folklore devient une mine, de richesse incomparable et inépuisable, car il pénètre avec des moyens adéquats, la culture du peuple, qui n'a pas été incorporée dans l'histoire officielle. En marge de l'histoire, heureusement pour la sociologie, se trouvera toujours un domaine très vaste où les coutumes, étranges aux yeux des non-initiés, se donneront libre cours et qui influenceront, qu'on le reconnaisse ou non, le cours des civilisations. Ce domaine est celui du folkloriste, c'est celui où la vie populaire se manifeste dans ce qu'elle a de plus spontané et de plus intime. Prenant les faits sur le vif, le folkloriste apporte à la sociologie une connaissance précise des populations ouvrières et rurales. Ces dernières sont les plus négligées par la sociologie, elles sont cependant très intéressantes par leur importance et surtout parce qu'elles sont dépourvues d'affectation.

Le rural n'est d'ailleurs pas en contact étroit et constant avec la vie citadine ou cultivée, gonflée de conventions multiples, sous lesquelles on a si difficile de découvrir la vraie mentalité de l'individu.

Sans doute, des institutions sociales naissent nécessairement du contact et du mélange, si précaires soient-ils, de groupes différents ; dans ces institutions des influences réciproques et des interactions existeront. Mais le sociologue ne parviendra jamais à en démêler la trame, s'il n'a pas recours à la science du folkloriste.

Dans son milieu propre, le paysan n'a pas le respect des conventions sociales, de la logique et des mœurs de l'homme cultivé. Dans son milieu, délivré des quelques

liens utilitaires qui, occasionnellement, le rattachent aux autres groupes, le rural livre, à travers ses manifestations, ses coutumes, ses chants, son art rustique, son âme toute entière à l'observateur avisé.

Cette mentalité, quoique fruste, ne sera pas pour cela simple, car répétons-le, si nous voulons trouver l'explication complète des traditions de nos paysans, nous devons aussi connaître les pratiques, avec leur cortège d'influences, des générations passées. Mais il ne sera pas impossible de découvrir les couches successives d'influences et de réactions qui ont formé la mentalité faisant l'objet de notre observation directe.

Ce sera seulement lorsque le folklore aura étudié méthodiquement les populations rurales, que la sociologie pourra faire des progrès sérieux. On aura beau accumuler statistiques et enquêtes, c'est le folklore qui doit rénover la sociologie.

Tout d'abord, la statistique n'atteint pas la mentalité de l'individu. Ensuite la sociologie se faisant précéder par des enquêtes officielles sera reçue dans les campagnes comme une intruse. L'enquête est un épouvantail devant lequel les populations rurales se cabrent ou se dérobent.

Nous pouvons rendre cette justice aux folkloristes, qu'ils ne versent pas dans cette erreur. Le folkloriste sait très bien que le fait qu'il observe ne vaut que pour autant qu'il puisse le saisir dans toute sa spontanéité. Pour atteindre ce but primordial, il n'hésite pas à se mêler le plus intimement possible à la vie dont il veut pénétrer les secrets et suivre tous les méandres.

La connaissance scientifique des faits folkloriques est indispensable à la connaissance complète de la réalité sociale. Si nous entrons résolument dans cette voie, nous donnerons au folklore une extension qui lui confèrera une haute valeur scientifique et qui l'imposera comme science sociale.

DENIS BOOMANS.

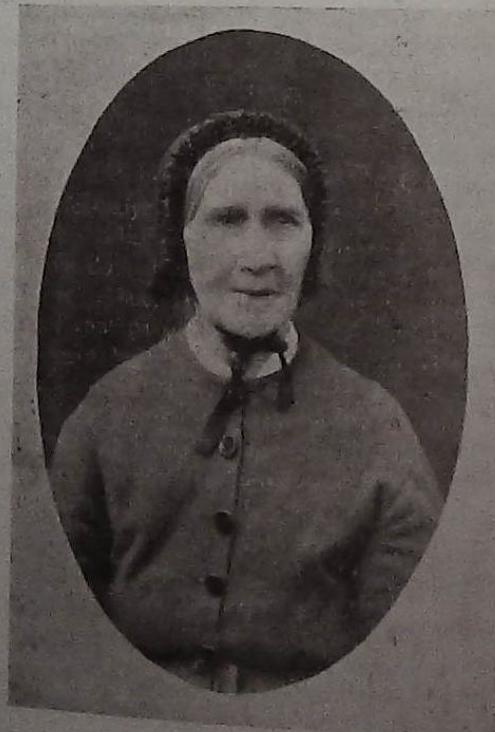
Grand' mère, sauvez vosse vatche !

Après la bataille de Waterloo (18 juin 1815), le Brabant Wallon fut livré à la rapine des soldats étrangers. Caves, celliers, greniers, poulaillers, etc. furent visités et vidés complètement.

Le danger passé, les populations s'étant ressaisies, on assista à la rapide expansion d'une satire, chantée, à l'adresse de ces soudarts méprisés.

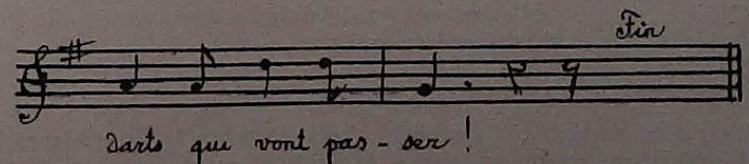
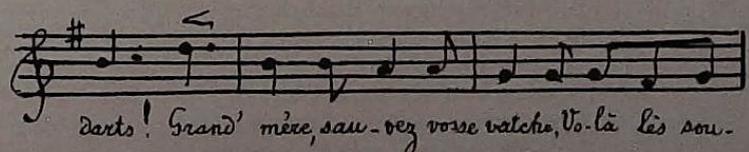
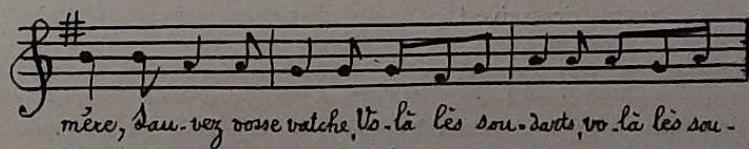
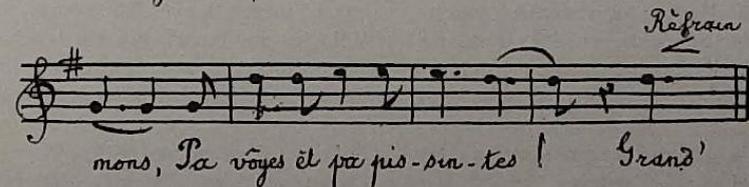
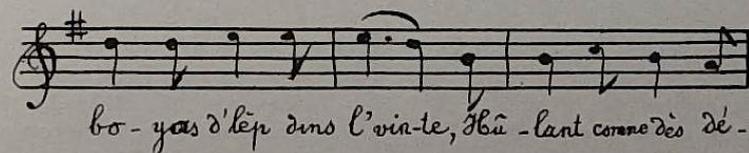
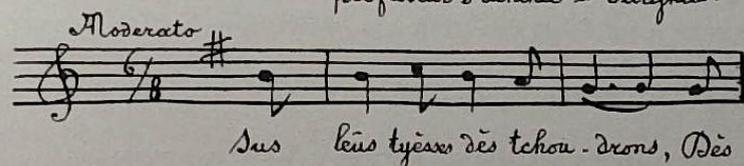
L'air est inspiré de celui du chant révolutionnaire, très à la mode, à cette époque, d'*Auprès de ma Blonde*.

Je l'entendis entre autres, en octobre 1882, débitée à la fête des *Vis Tchapias*, aux Bruyères (Ottignies), par



Rosalie Couvrenr, Vve Sebastien Paten.

Musique notée par M. J. Couvrenr,
professeur d'athénée à Ottignies.



Rosalie (dite Rose) Couvreur, veuve de Sébastien Paten (1), née en cet hameau, le 6 mars 1794 et y décédée, le 10 mai 1884.

En même temps que naissait cette chanson en roman pays du Brabant, à Liège, Jacques-Joseph Valez (1758-1822) en écrivait une autre, à même tendance.

Mais la *liégeoise*, intitulée *Les Pruchins*, s'attaquait à tous les défauts des troupiers, tandis que la *brabançonne* ne visait que leur goinfrerie ; pour l'édification du lecteur, nous les publions toutes les deux.

GRAND' MÈRE SAUVEZ VOSSE VATCHE !

- | | |
|---|---|
| <p>1.
Sus leûs tyèsses, dès tchoudrons,
Dès boyas d'lèp dins l'vinte,
Hûlant comme dès démons,
Pa vôyes et pa pissintes!
— Grand'mère, sauvez vosse vatche,
Volà lès soudarts, volà lès soudarts!
Grand'mère, sauvez vosse vatche,
Volà lès soudarts qui vont passer!</p> | <p>3.
Dji n'a qu'on vix vèrrau
Qui puwe comme l'arajoule!
— Taigeoz-vos, cès blèffauds
Mougn'rinnent djusqu'à s'botroule!
Grand'mère, sauvez l'vèrrau,
Volà lès soudarts, volà lès soudarts!
Grand'mère, sauvez l'vèrrau,
Volà lès soudarts qui vont passer!</p> |
| <p>2.
Dji n'a qu'on boc qui sint
Li pichade à l'volaiye !
— Fuchiz bé seûre, sotte dgin,
Qu'is d'lès frinnent fricassaiye !
Grand'mère, sauvez vosse boc,
Volà lès soudarts, volà lès soudarts!
Grand'mère, sauvez vosse boc,
Volà lès soudarts qui vont passer !</p> | <p>4.
Dj'a co, dins nosse poli,
One poye mins elle mèt s'sitche!
— A zèls quwè-c' qui ça dit ?
Is currinment minme li sitche !
Grand'mère, sauvez vosse poye,
Volà lès soudarts, volà lès soudarts!
Grand'mère, sauvez vosse poye,
Volà lès soudarts qui vont passer!</p> |
| <p>5.
Dji brâl'rès nosse flambya,
A la Vièrge, dins l'tchapèle!
— Mins ça n'iroit né mya,
Is mougn'nu lès tchandèles!
Grand'mère, sauvez l'flambya,
Volà lès soudarts, volà lès soudarts!
Grand'mère, sauvez l'flambya,
Volà lès soudarts qui vont passer!</p> | |

(1) Une particularité curieuse, c'est que toute la descendance de Sébastien Paten, est encore désignée sous le patronymique *Basté*, abréviation de Sébastien, en wallon *Sébaslé* : Paten n'est usité que dans les actes officiels. Et l'on dit Uguène *Basté*, Batisse *Basté*, Auguste *Basté*, etc.

Air : *Les Fifres prussiens*.

LÈS PRUCHINS.

- | | |
|--|--|
| <p>1.
Savez bin çou qu' c'est qu'on pru-
[chin,
C'est on dyai à qwate pances
Qui peûse d'on djoû à lend'main,
Pus d'six lives èl balance
Et quand rin n'li cosse
I magne tant qu'i tossé !
C'est on magneû d'panpayâr
Qui n'vât nin qwate patârs !</p> | <p>4.
C'est comme dès colons bârbèts,
A fait dè l'colèbire,
Qu'ennè vont et qui riv'nèt,
Comme dès tchèts po l'ârmire !
Ravisèt lès gattes,
Todi su leûs pattes,
L'narène à vint po vèyi,
S'i n'a rin à crohi.</p> |
| <p>2.
C'est on pourçai for-nourri
Qui n'sondge qu'à l'cabolèye,
Qui n'vos dit jamâye merci
Èt qui grogne èl coulèye.
Si long qu'on joû seûye,
Il a l'pipe èl gueûye,
Ji n'sès si l'diale les a tchis,
Po nos fer arèdgi !</p> | <p>5.
Is ont dès cous à sofflèt,
Dizos dès streûtes cazaques
Èt z'ont-is dès cossinèts
Tot pavé leûs stomaques!
Ronls comme dès timbales
Et pleins disqu'âx spales,
On n'lès veût mâye s'abahi
Qui po tchire ou pîhi !</p> |
| <p>3.
J'aveûs dè lârd à plantchi,
J'aveûs dèl bire èl câve ;
Is ont tot bu, tot mâgni
Èt n' m'ont lèyi qui l'tâve !
S'is vont st'à voyège,
Nerrèt st-è leû sège :
On n'sâreût wangni à fait
Po rimpli leûs boyais !</p> | <p>6.
Volà vingt meûs qu'èl mâhon,
Tot nosse manège èdeûre.
Disqu'à nosse chervante Maïon,
Qu'ennè poète ine infleûre.
Volà lès dringuèles
Qu'is d'nèt st'âx bâcelles !
I fât st'avu l'diale è cou,
Po s'amûser avou!</p> |
| <p>7.
On n'sèt co qwand èn iront,
Is sont pé qu'dès èplâses,
Is sucèt comme dès tahons
It n'ont-is jamâye hâse.
Oh! Comme ji m' rafèye
D'èn mâye pus lès r'vèye !
Ji creûs qui j'broul'rès c'you-lâ
Leûs cofteûs et mat'las !</p> | |



Photographie prise, en 1882, de la maison habitée par Rosalie Couvreur. Celle-ci se trouve appuyée contre la façade à droite — du point de vue du spectateur — de la porte d'entrée.

Le corps de logis est actuellement complètement transformé et cette demeure est occupée présentement par les époux Oscar Adam - Maria Devroye. — Elle est cadastrée : Ottignies, Section C, n° 138b.

L'âne porteur de deux paniers, que l'on aperçoit à droite, était celui d'un colporteur qui, tous les jeudis, venait de Limal, en tournée dans les hameaux, entre autres de Blocry (Ottignies), des Bruyères (Ottignies/Mont-St-Guibert) et Ruchaux (Mont-St-Guibert/Court-St-Etienne), troquer des épices contre des œufs et du beurre qu'il revendait, le mercredi suivant, au marché de Wavre, aux marchands de Bruxelles. A l'époque de la St-Nicolas, il était toujours pourvu de sucreries, de poupées, de chevaux en carton et d'autres jouets, tous de petites dimensions.

On l'appelait « Hinri d'Limal » ; son vrai nom était Jean-Henri Bauduin. Né à Limal le 21 novembre 1832, il décéda, en cette localité, le 8 mars 1895.

Le petit commerce original dont il est question ci-dessus, a disparu. Le superbe châtaignier qui couvrait la cour, était plus que centenaire

Ruchaux, septembre 1932.

AD. MORTIER.

Les tombelles du Bois de Rixensart.

La Société Royale Belge d'Anthropologie et de Pré-histoire et la Fédération Nationale pour la Défense de la Nature viennent de publier conjointement, rédigée par M. E. Rahir, une brochure, dans laquelle sont décrits les sites préhistoriques de Belgique dont le gouvernement devrait assurer la protection. Parmi ces sites se trouvent dans le Brabant les tombelles du Bois de Rixensart.

Monsieur E. Rahir a bien voulu, pour nos lecteurs, rédiger à propos de ces tombelles, la note suivante. C'est à sa complaisance que nous devons également le cliché qui l'accompagne :

Ces tombelles, au nombre de trois, qui s'élèvent dans un bois à environ 1200 mètres à l'E. N. E. du village de Rixensart et à 1000 mètres au N. E. du château de Rixensart, au lieu dit « Fond de Thivaux », appartiennent au comte de Mérode.

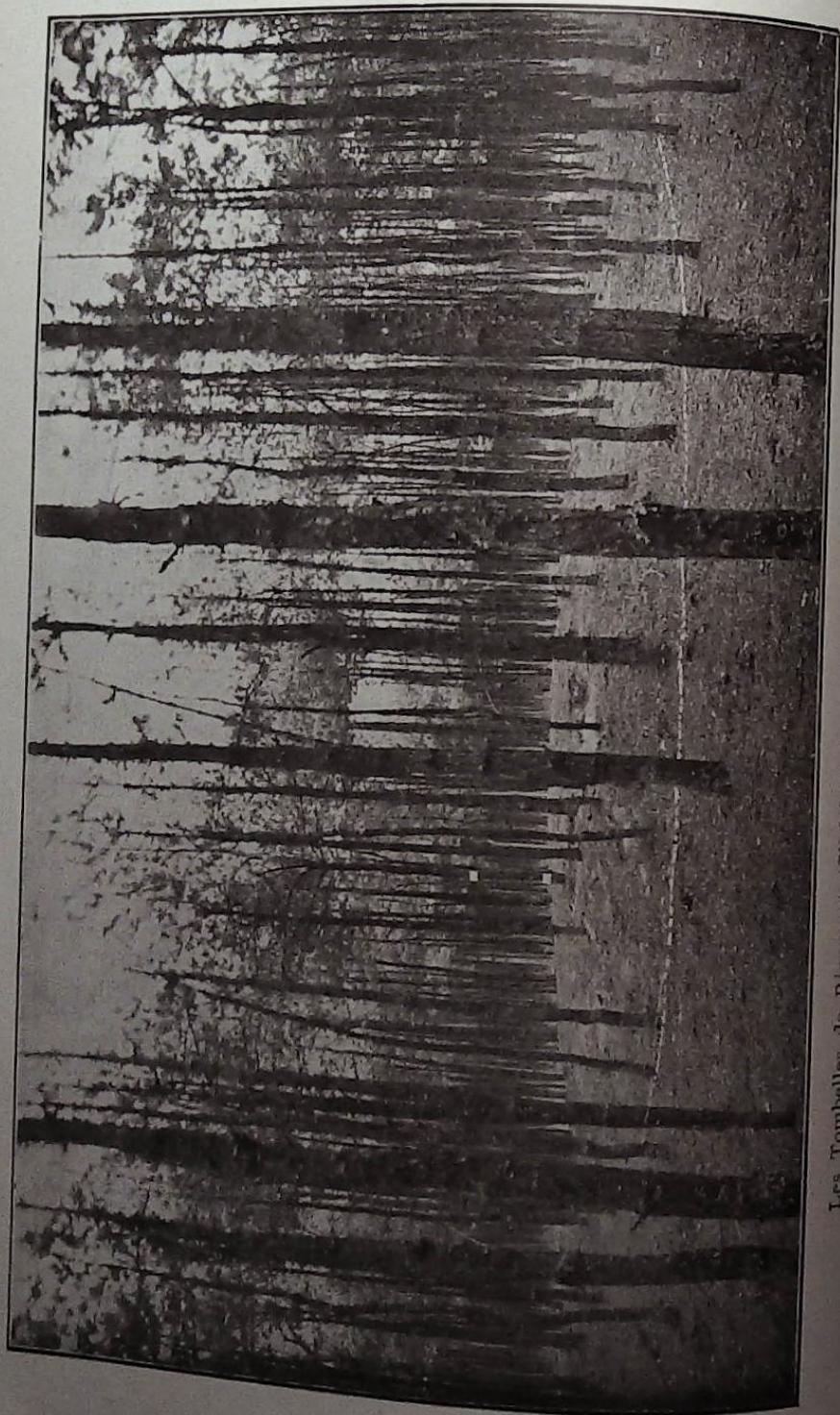
Elles ont donné leur nom à la « Bruyère des Tombes » et aussi au chemin dit le « Sentier des Tombes ».

Elles offrent surtout de l'intérêt en raison de leur forme classique bien circulaire et de leur parfaite conservation ; c'est pourquoi il y aurait lieu d'en assurer la sauvegarde.

Ces tombelles, d'un diamètre de 15 à 20 mètres et d'une hauteur d'environ 2 mètres, remontent très vraisemblablement à l'âge du métal, parce que dans l'une d'elles on a reconnu des vestiges d'incinération, rite funéraire très caractéristique à cette époque.

Elles ont été fouillées en 1861 par Th. Juste, puis en 1903 par Ch. Dens, membre de la Sté d'Archéologie de Bruxelles.

Si, dans la moyenne et la basse Belgique, elles sont devenues relativement rares, c'est parce que les cultures les ont fait disparaître par suite du nivellement du sol. Ce n'est plus guère que dans les bois, là où le sol n'a jamais été cultivé, que l'on a découvert quelques spécimens.



Les Tombelles de Rixensart (Chêhé de la Société Royale d'Anthropologie et de Préhistoire).

Il est intéressant de noter, que, depuis l'époque néolithique jusqu'à la période romaine, c'est à dire durant 2000 à 3000 ans, la forme circulaire de ces tombes a perduré. Si, à l'époque romaine, l'on retrouve la même forme, l'on constate que, pour les chefs et les riches belgo-romains, on élevait de très grandes tombes qui atteignaient jusque 50 mètres de diamètre et 10 à 12 mètres de hauteur.

Ajoutons que ces grandes tombes belgo-romaines (tumulus) sont spéciales à la Belgique et qu'elles s'élèvent presque toujours au voisinage des principales voies romaines.

E. RAHIR

200.1.95

Les Dongelberg.

Il n'est peut-être pas sans intérêt de compléter comme suit les nombreux détails donnés par le « Folklore Brabançon » d'octobre 1923 sur certains membres de la famille de Dongelberg :

Les Dongelberg étaient une branche de la famille des ducs de Brabant. Ils sont même parfois cités comme « de Brabant, seigneurs de Dongelberg ».

J. Roulez dit dans la « Biographie Nationale publiée par l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux Arts de Belgique » : « Les Dongelberg descendaient des ducs de Brabant par un fils naturel du duc Jean I^{er}, nommé Jean Miewe, à qui le duc Jean II, son frère, fit don en 1303 des seigneuries de Wavre et de Dongelberg ».

L'« Armorial Général » de Rietstap (1884) les appelle *van Dongelberghe*, tandis que l'« Armorial ancien et moderne de la Belgique » par Jules Bosmans (1879) les cite comme *Dongelberg* (Les renseignements de ces deux ouvrages coïncident d'ailleurs). L'« Indicateur nobiliaire » de Goethals groupe les citations d'ouvrages (ou manuscrits) s'occupant de cette famille sous quatre rubriques : Dongelberg, Dongelberge, Dongelbergh, Dongelberghe. On sait que les questions d'orthographe n'avaient pas d'importance avant la Révolution française.

Citons Rietstap :

van Dongelberghe. — (Brab.) (Barons de Resves, 2 sept. 1657 ; barons de Corbeke-over-Dyle, 17 août 1661 ; barons de Dongelberghe, 3 juillet 1662 ; vicomtes de Zillebeke, 13 avril 1672 ; comtes de Dongelberghe, 25 octobre 1692 ; M. ét.).

De sable au lion d'or, armé et lampassé de gueules (Brabant) ; à la cotice de gueules brochant sur le tout. Casque : couronné. Cimier : un lion issant d'or, entre un vol banneret de sable. Lambrequins : de sable et d'or. Cri : « Brabant » ; Supports : deux lions d'or, armés et lampassés

de gueules, tenant chacun une bannière, celle à dextre aux armes de l'écu, celle à senestre de gueules à une fleur-de-lis d'argent ».

Ils portaient donc les armes des ducs de Brabant (le lion belge actuel), chargées d'une cotice de gueules, « qui est de Bourgoigne ».

La « Biographie Nationale » citée plus haut contient la vie assez détaillée de deux Dongelberg (T. VI, 1878) : Nous y renvoyons le lecteur, en nous bornant à en signaler les traits principaux :

Le premier est *Guillaume de Dongelberg*, abbé de Villers et de Clairvaux, né à Bruxelles vers 1165 et mort à Clairvaux (France), le 30 sept. 1242. (On remarquera que cette date est antérieure à la création de la famille de Dongelberg (1303) citée ci-dessus. Était-il d'une famille de seigneurs de Dongelberg antérieure à celle qui descendait des ducs de Brabant, ou bien les mots « de Dongelberg » indiquent-ils tout simplement qu'il était né à Dongelberg ? (On sait que beaucoup de noms de moines, d'apparence nobiliaire, sont tout simplement une indication d'origine géographique, dans les documents du moyen-âge). Nous ne nous occuperons pas de le rechercher ici.

Toujours est-il qu'il devint en 1221 abbé de Villers (en Brabant). Il fonda l'abbaye de Grandprez-lez-Namur en 1231, et celle de Saint-Bernard, sur l'Escaut, en 1233. Il dirigea l'abbaye de Valduc que Henri II de Brabant venait de fonder près de Louvain (pour femmes). En 1236, il fut mis à la tête de l'abbaye de Clervaux, qu'avait illustrée saint Bernard. Appelé à Rome par Grégoire IX pour prendre part au Concile de Latran, il fut arrêté avec plusieurs autres prélats par les émissaires de Frédéric, en haine du pape. Il fut délivré longtemps après par l'intercession du roi de France, saint Louis. Il mourut en 1242.

L'autre est « Henri Ch. de Dongelberg ou Dongelberghe, homme politique, écrivain et poète latin, généalogiste » dit la note de J. Roulez. Il était né à Bruxelles le 18 août 1593. Il mourut à Bruxelles le 30 avril 1660. Il était fils de Henri de Dongelberg, seigneur de Herlaer, qui fut fréquemment bourgmestre de Bruxelles de 1590 à 1624, et d'Adrienne Borluut, dame de Zillebeke.

Il acheta la seigneurie de Resves et obtint autorisation d'écarteler ses armes de celles de Resves. Il devint aussi seigneur de Luttéal, près de Luttre. Il épousa : 1° Jeanne de Steelant ; 2° Jeanne Marie, baronne de Berlo, comtesse d'Oudenbourg.

Son œuvre poétique est le fameux « *Proelium Woe-ringanum* » dont voici le titre complet : « *Proelium Woe-ringanum, Joannis I Lotharingiae, Brabantiae ducis, et S. Imp. Marchionis, quo memorabili parta victoria anno Dni. 1288, die 5 junii ducatus Limburgi ad Brabantiam accessio aeternum mansit obfirmata. — Bruxellae, apud Godefridum Schoevartium, 1641, in-fol.* ». Ce livre est la traduction libre en vers latins de la chronique en vers flamands, de Jean van Heelu, qui avait été parmi les combattants. Cette chronique, restée inédite, avait été retrouvée par Henri de Dongelberg.

Ce poème de 1600 hexamètres fut dédié par Egeius Puteanus, professeur à Louvain. Il présente de l'intérêt par ses notes historiques et généalogiques, mais non par son style. On y rencontre « parfois plusieurs vers de suite composés uniquement de noms flamands, sans observation rigoureuse de la quantité des syllabes ». Qu'en aurait dit Boileau, qui ne trouvait harmonieux que les noms grecs ?

On devina que l'ouvrage sortait de la plume d'un Dongelberg, mais on l'attribua au frère de l'auteur, François de Dongelberg, seigneur de Herlaer, de Zillebeke et de Resseghem, qui fut à diverses reprises bourgmestre de Bruxelles de 1633 à 1645. Il en est considéré comme l'auteur par la « Bibliothèque Belgique » de Valère André (1643) et par celle de Foppens (1739). L'erreur fut découverte par Paquot, grâce à une note manuscrite de l'auteur sur un exemplaire.

Henri de Dongelberg eut de la baronne de Berlo une fille et un fils, nommé François-Henri, marquis de Resves.

Nous avons encore trouvé les détails suivants sur la famille de Dongelberg :

On lit dans Hemricourt (Miroir des Nobles de la Hesbaye) :

« Godefroid de Ladrier de Marneffe,.... Gouverneur des ville et château de Huy, seigneur de Bommelette,.... avait épousé par contrat l'an 1461, Jeanne, fille de *Jean de Brabant, seigneur de Dongelberghe*, Seraing-le-Château, Bommelette, et de Marie Proest de Melin, dont il y a des enfants.....

D'autre part, l'« Annuaire de la Noblesse Belge » (T. XXXIV, 1880) donne :

Page 243 : « Godefroid de Marneffe.... épousa par contrat du 3 juillet 1436 (erreur de copiste pour 31 juillet 1456), *Jeanne de Dongelberghe*, fille de Jean, sire de Dongelberghe, de Bommelette, et de Marie de Hamal, dite Proost de Melin ».

Page 247 : « Wautier de Marneffe.... épousa en 1^{eres} noces par contrat du 2 octobre 1468..... Catherine de Marneffe, fille de Godefroid et de *Jeanne de Dongelberghe* ».

Page 248 : « Wautier, né à Huy, marié par contrat du 13 février 1546, à *Madeleine de Dongelberge*.

Page 251 : « Jean de Marneffe,.... épousa *Jeanne de Dongelberghe*, née vers 1537.

Philippe Van der Linden, (dont les ancêtres avaient été bourgmestres de Louvain) a été créé Baron d'Hoogvorst par lettres patentes du roi Philippe IV d'Espagne, en date de septembre 1663. Il descend, d'après ces lettres patentes, des ducs de Brabant par dame de Dongelberghe, femme de Godefroid de Marneffe, quadrisaïeuls paternels.

Le « Livre des fiefs de Brabant du quartier du Roman paijs de Brabant, fait et renouvelé en l'an 1500 » signale pour la seigneurie de Seraing qu'elle a été relevée le 9 février 1470 par Godefroid de Marneffe, « par le transport de demoiselle *Marie de Dongelberge*, et Warnier de Dave son mari, et mambour ». Warnier de Dave l'avait relevée « pour et au nom de damoiselle *Marie de Dongelberge* sa femme le 28 jour de mars 1449, par le trespas de feu sire *Jan de Dongelberge* père à la dite dame Marie », etc.

Nous trouvons en remontant pour la dite seigneurie : *Jan de Dongelberge*, 1436.

Une « Généalogie de la Maison de Dongelberghe de 1300 à 1613 » a été rédigée par N. Dongelberg, célèbre généalogiste et conseiller au conseil du Brabant en 1612.

Nous avons donné ici un faible aperçu de ce qu'on peut trouver sur la famille de Dongelberg, de cette famille qui a rayonné si fort au XVI^{ème} et au XVII^{ème} siècles, pour s'effacer ou disparaître au point que plus aucun Dongelberg ne figure à l'Almanach Royal en 1923.

N'en reste-t-il plus de descendants mâles ? Nous ne saurions le dire. Si non, c'est un cas bien banal de disparition d'une famille « par sublimation ». Si oui, c'est un exemple entre mille du mouvement lent mais immuable de la Roue de la Fortune, dont presque toutes les familles font le tour en deux ou trois cents ans. Heureuses celles qui vont se retremper, tous les deux ou trois siècles, comme le géant Antée qui reprenait des forces au contact de la Terre, sa mère, en rentrant dans le repos cérébral du paisible travail des champs, dans la remise en valeur de tous les muscles et des organes qui s'atrophiaient de degré en degré, dans l'air plus pur des étendues inviolées, en un mot, dans la Paysannerie !

Et c'est ainsi qu'elles rejoignent mieux la simplicité, la vertu, et l'Épisme ancestral !

Mais avant d'avoir obtenu ces titres brillants, qui caractérisent l'inflation nobiliaire du XVII^{ème} siècle (les mots « écuyer » et « chevalier » faisaient la même impression au quatorzième siècle que ceux de « baron » et de « comte » aux XVII^{ème} et XVIII^{ème}), les Dongelberg n'en étaient pas moins au nombre des plus grands seigneurs du Brabant. Ils pratiquaient la guerre privée, apanage suprême de l'homme véritablement libre.

Tarlier et Wauters disent en effet (*Géographie et Histoire des Communes belges, Canton de Jodoigne*, p. 127) :

« Jean, seigneur de Dongelberg (chevalier), eut, ainsi que son parent Jean de Dongelberg, seigneur de Longchamp, de longues querelles contre Jean, seigneur de Glimes, à qui ils accordèrent des trêves le 15 novembre 1401. Il signa l'alliance des trois états du Brabant et du Limbourg en 1415, coopéra, en 1420, au jugement prononcé contre les mauvais conseillers du duc Jean IV, et fut l'un des trois délégués que le duc Philippe de Saint-Pol chargea, en 1429, de prendre en son nom possession

du duché de Limbourg. En 1436, il acheta la Seigneurie de Seraing-le-Château, en Hesbaie. Il mourut le 15 avril 1449, après avoir légué à l'église d'Incourt, pour la célébration de son anniversaire, une redevance annuelle d'un muids de froment.

Sa femme, N. de Hamal, lui donna quatre enfants : Jean, Louis, Marie, femme de Werner de Dave, et Jeanne, qui devint la femme de Henri delle Malaise, puis de Godefroid de Marneffe ; il avait promis à cette dernière une redevance annuelle de 200 muids d'épeautre, dont la moitié devait être payée après la solennisation du mariage de sa fille, et l'autre moitié lorsqu'il serait mort ; mais cette stipulation ne fut pas exécutée, et donna lieu, en 1474, à un procès par-devant l'official de Liège, entre Godefroid de Marneffe d'une part, et Isabelle, alors dame de Dongelberg.

Etc.... (On voit aussi dans cette étude que Dongelberg et Seraing-le-Château sont qualifiés *forteresses*).

Cette forteresse de Seraing-le-Château reviendra plus d'une fois dans l'histoire des Dongelberg.

Galesloot dit dans l'« Inventaire des Archives de la Cour féodale de Brabant » : Registres dit Leenbrieven — p. 193 — Lettres patentes de Charles, duc de Bourgogne du 9 février 1462 — 63 (lisez 1472) investissant successivement des château et village de Seraing.

1) *Marie de Dongelberge*, épouse de Warnier de Davele, laquelle les relève de lui, duc, comme de son nouveau seigneur et prince ; 2) Godefroid de Marneffe, qui en fait l'acquisition.

Mais ce dernier avait aussi relevé à Liège, car on lit dans Stanislas Bormans « Les Seigneuries féodales du Pays de Liège » *Seraing-le Château* — 1472, 18 janvier — Godefroy de Marneffe, mari de demoiselle Jehanne, sœur d'*Yde de Dongelbert*, relève par reportation de Guillaume de Stale.

La même année, Seraing-le-Château est érigé en baronnie (d'après Bormans).

Mais les Dongelberg gardèrent longtemps des droits ou des illusions de droits sur cette seigneurie, car nous voyons 42 ans après (en 1514) Johan de Roisin, écuyer,

fil du second mari d'Isabea de Fontaine, *veuve en premières nocés de Louys de Donglebert* céder ses droits sur Seraing-le-Château à noble et honoré seigneur damoiseau Jehan de la Marck, seigneur d'Aigremont et de Lumain, haut voué de Hesbaie.

D'autre part, malgré la cession faite entretemps (en 1477) à l'évêque de Liège par Godefroid de Marneffe, les héritiers de celui-ci, ne cessèrent pas d'y prétendre : après son fils Louis, chevalier (assassiné à Louvain en 1497, où il occupait le manoir de la Bieste, sur l'emplacement duquel est bâti le couvent actuel, place St. Jacques, et enterré à St. Jacques où l'on voit encore sa tombe), son petit-fils, Hubert, releva en 1522, et, après la mort de ce dernier (sans enfants), sa sœur Catherine, épouse de Jean van der Linden, revendiqua Seraing-le-Château devant la Cour féodale du Brabant, contre la famille de la Marck (à qui l'évêque de Liège l'avait donnée dès 1477).

C'est pourquoi nous trouvons dans Galesloot, sous la date de 1530, la mention d'un procès plaidé devant la Cour féodale du Brabant, par Jean Vander Linden, chevalier, bourgmestre de Louvain, comme époux de Catherine de Marneffe, contre Marguerite de Runckel, veuve de Jean de la Marck d'Arenberg, pour la « possession des château et seigneurie de Seraing ». « *La cour, avant de se prononcer, attend qu'il soit décidé que cette seigneurie est un fief brabançon* ».

Les Van der Linden l'emportèrent, semble-t-il, car leurs descendants, barons van der Linden d'Hoogvorst, portèrent longtemps le titre de « seigneur de Seraing ».

Ils restaient les seuls descendants de Jeanne de Dongelberge (les Marneffe de cette branche étant éteints en mâles), sauf qu'une sœur de Catherine avait épousé Arnold Vinckx, de Louvain, qui a pu continuer dans sa descendance le sang des ducs de Brabant.

Coincidence curieuse : cette extinction en mâles caractérise tous les mariages des Marneffe avec les Dongelberg : outre le cas ci-dessus, il y en eut trois autres :

1) Wautier de Marneffe, bourgmestre de Huy en 1501, comte de Marneffe, épousa une fille de son cousin Godefroid et de Jeanne de Dongelberghe : ce premier mariage fut stérile.

2) Son petit-fils, Wautier de Marneffe, issu de sa seconde femme Marie de Blehen, épousa *Madeleine de Dongelberghe de Longchamps*. Ce mariage fut stérile.

3) Le frère de ce dernier, Jean, comte de Marneffe et seigneur de Gesves, épousa *Jeanne de Dongelberghe*, née vers 1537 : il eut trois fils et un seul petit-fils, après quoi sa race s'éteignit. Mais une fille, Marie, épouse 1°) de Guillaume de Fumal ; 2°) de Guillaume de Servelle, et deux petites-filles : Marie, épouse de René de Mozet, seigneur de Ramelot et de Skoeuvre, chambellan héréditaire du comté de Namur, et Anne-Marie, épouse de Herman de Jamblinne, ont pu transmettre le sang des ducs de Brabant aux familles *de Fumal, de Servelle, de Mozet, et de Jamblinne*, dont la liste s'ajouterait aux *Vinckx* et aux *van der Linden d'Hoogvorst*.

Et ces derniers le transportèrent jusque dans la Famille Royale de Belgique.

C'est le suprême honneur des Dongelberg. S'ils sont vraiment éteints en mâles, ce que j'ignore (1), ils devaient compter un jour dans leurs descendants, en ligne féminine, le Roi Albert de Belgique.

Cela résulte du travail publié par le P. Chérubin de Renaix, capucin : « Le Sang Belge et S. M. Albert I^{er} Roi des Belges ».

Le P. Chérubin signale deux lignes par lesquelles le Roi Albert descend des ducs de Brabant : la première (filiation 19), passe par Louis-Philippe,.... Louis XIII, Marguerite d'Autriche, Philippe II, Charles-Quint, les ducs de Bourgogne, Marguerite de Male, Louis II de Male, marié à Marguerite de Brabant, fille de Jean III le Triomphant, duc de Brabant.

Le seconde (filiation 31), rattache la mère du Roi, la Comtesse de Flandre, à Henri I^{er}, duc de Brabant, par l'intermédiaire des aïeules suivantes (en remontant) : Hohenzollern-Sigmaringen, Salm-Kyrbourg, Bruce, comtesse d'Ailesbury ; de Hornes ; de Ligne ; de Croy ; de Bailleul ;

(1) On voit, paraît-il, dans l'église de Vilvorde, une très belle pierre tombale d'un Dongelberg.

de Witthem ; de Rubenpré ; de Sainte-Aldegonde ; de Trazegnies ; de Hamal ; de Berchem ; de Renesse ; de Béthune ; de Hondshoote ; de Hornes, de Montigny ; de Gaesbeek ; van Beveren ; de Brabant (les Hornes et d'autres figurent ici plusieurs fois).

Le P. Chérubin cite les *Dongelberghe*, en passant, à la filiation 27, sans remarquer qu'il avait encore une fois là la liaison avec les ducs de Brabant. Voici son texte : Filiation 27.

1. Jean van der Linden, échevin de la ville de Louvain † le 18-8-1447 ; inh. en l'égl. Ste Gertrude à Louvain, m. à Marie Vincx, † le 10-3-1459 (fille de Jean Vincx et de Catherine van Dormael) dont :

2. Rasse van der Linden, † 1452 ; marié à Catherine van der Borch dit de Huldenberghe (fille de Jean van der Borch dit de Huldenberghe, seigneur de Smeysberg à Huldenberg et de Neeryssche et de Catherine de Liefkenrode, fille de Renier de Liefkenrode et de Catherine Pynnock (Pynnock) ; petite-fille de Henri van Liefkenrode et de M. van Limminghen) dont :

3. Jean van der Linden, conseiller de Louvain ; marié à Christine van Hermeyns (fille de Godefroid alias Gérard van Hermeyns et de Jeanne van Duffle, fille de Jean van Duffle et de Jeanne van Grave dite de Grez, petite-fille de Jean van Duffle et de Jeanne Oppendorp, native de Louvain), dont :

4. Jean van der Linden, chevalier, bourgmestre de Louvain, † en 1573 ; marié : 1^o, à Catherine de Marneffe, dame de Bomelette et de Château-Seraing, (fille de Louis de Marneffe, seigneur de Marneffe, et de Jeanne Absolons ; petite-fille de Godefroy de Marneffe dit de Ladrier, échevin de Huy, et de Jeanne de Dongelberghe, fille de Jean de Dongelberghe, seigneur de Dongelberg, de Bomelette, etc., et de Marie de Hamal dite Proost de Melin) dont :

5. Philippe van der Linden, conseiller de Louvain, † le 3 juin 1570 ; m. le 29 déc. 1568 à Anne Cymon (*Symons, Simon*) dite la belle Symons, dame de Diepenstein, † à Malines le 13-3-1614, inh. à S. Rombaut (fille de Dominique Cymon (*Symons, Simon*) et de Claire de Almaras, ex matre Bouchout) dont :

6. Ferdinand van der Linden, chevalier, seigneur de Marneffe ; marié 2^o, à Christine Bourgeois (1), dont :

7. Charlotte-Eléonore van der Linden, m. à Jean-Philibert de Locquenghien, baron de Melsbroeck, dont :

8. Marie-Gilberte de Locquenghien, † 10-9-1731 ; m. à Louis-Conrard d'Argenteau, comte d'Esneux, dont :

9. Caroline-Jacqueline-Louise-Thérèse d'Argenteau, † à Bruxelles, le 23 juillet 1710 ; mar. à Bruxelles, Saint-Jacques-sur-Coudenberg, le 27 avril 1700 à Thomas Bruce, comte d'Ailesbury (2), dont :

10. Marie-Thérèse-Caroline Bruce, comtesse d'Ailesbury, † le 30 novembre 1736 ; mariée à Bruxelles, St. Jacques-sur-Coudenberg, le 17 juin 1722) Maximilien-Emanuel, 3^{ème} prince de Hornes, né à Bruxelles le 30 août 1695, † à Bruxelles, le 12 janvier 1763, inhumé à Overysche, dont :

11. M.-Thérèse-Josèphe, princesse de Hornes, † 1783 ; m. à Philippe-Joseph, prince de Salm-Kyrbourg, † 1779, dont :

12. Amélie, princesse de Salm-Kyrbourg, † 1841 ; m. à Antoine, prince de Hohenzollern-Sigmaringen, † 1831, dont :

13. Charles, pr. de Hohenzollern-Sigmaringen, † 1853, mar. à Marie-Ant., princesse Murat, † 1847, dont :

14. Ch.-Ant., prince de Hohenzollern-Sigmaringen, † 1885, m. à Joséphine, princesse de Bade, † 1900, dont :

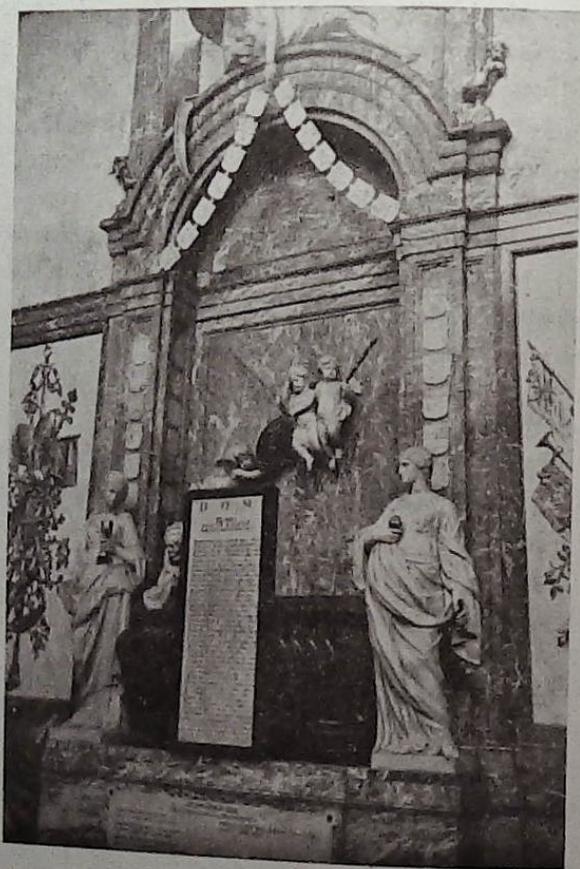
15. Marie, princesse de Hohenzollern-Sigmaringen, † 1912, mariée à Philippe, comte de Flandre, † 1905, dont :

16. Sa Majesté Albert I, Roi des Belges, né le 8-4-1875, m. à Elisabeth, duchesse en Bavière.

(1) Fille de Charles Bourgeois, chevalier † 1633 et d'Adrienne van der Nool.

(2) Le buste des époux est sculpté dans un médaillon sur la fontaine monumentale du Grand Sablon à Bruxelles, érigée sous Marie-Thérèse par leur fils Jean Bruce, exécutant en 1751 le testament de son père qui s'était plus 40 ans dans cette ville : Thomas Bruce, comes Ailesb. M. Brit. par hospitio apud Bruxellas, XL amis usus in crendo et salubri de suo ponit testamento jussit, Anno MDCCXL.

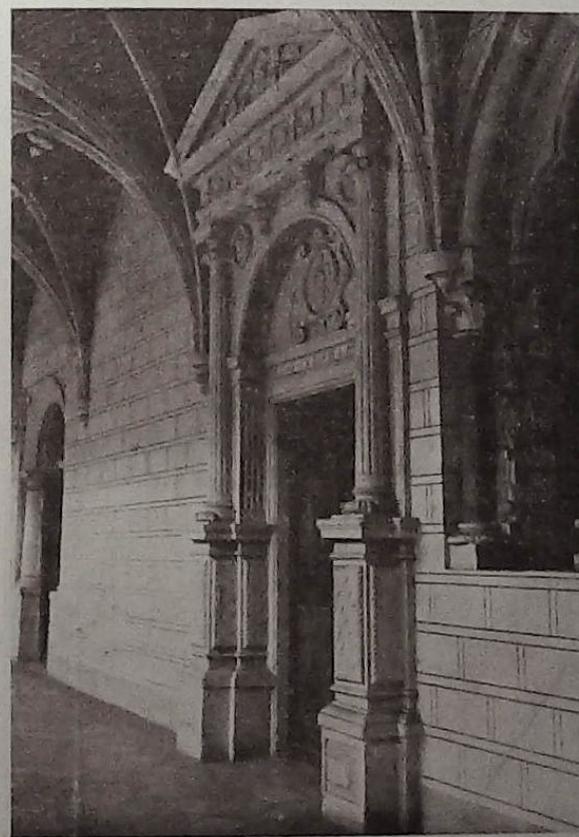
Au point de vue brabançon, il est intéressant de compléter les renseignements de ce tableau 27 par ceux de la filiation 26, qui étudie les ancêtres de *Jeanne Absolons*, mentionnée au tableau 27 :



Le Monument des Abbés dans l'abbaye du Parc à Heverlé (Louvain). Ligne 26 on lit : Caro(lus) van der Linden.

1. Henri *Absolons*, échevin et conseiller de Louvain, marié à Mathilde *van der Hofstadt* (fille de François *van der Hofstadt*, chevalier, seigneur de Lubbeek, Brabant), dont :
2. Josse *Absolons*, échevin et conseiller de Louvain ; marié à Agnès *van Overbroeck*, dont :

3. Michel *Absolons*, échevin et conseiller de Louvain, † 28-1-1456, inh. aux Frères Mineurs Récollets à Louvain ; m. à Elisabeth *de Berthem* (fille de Rodolphe *de Berthem* et d'Elisabeth *Sweertveghere*), dont :

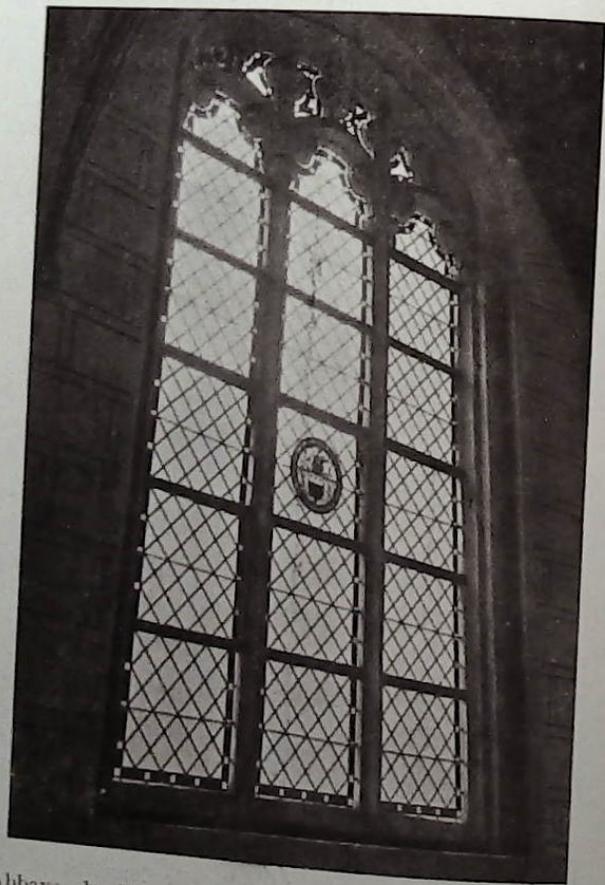


Même galerie. Porte située en face de la fenêtre suivante, construite par l'abbé Charles van der Linden, ainsi que la salle à laquelle elle donne accès.

4. Michel *Absolons*, chevalier, bourgmestre de Louvain, † le 12 mars 1509 ; marié à Marie *de Dynter* (fille d'Ambroise *de Dynter*, châtelain de Dormael (fils du célèbre chroniqueur Édmond *de Dynter*, † à Bruxelles, le 17 février 1448) et de Catherine *Cools*, dont :

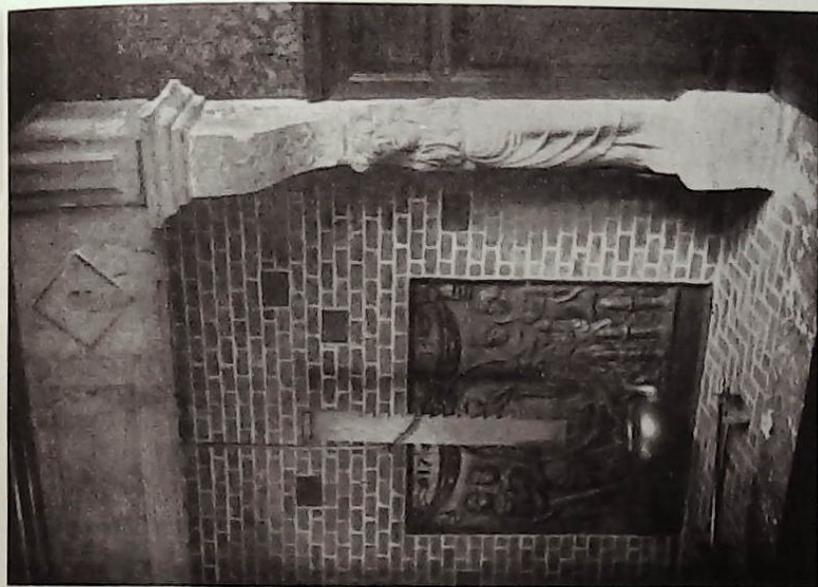
5. Jeanne *Absolons*, mariée à Louis de Marneffe, seigneur de Marneffe, gentilhomme de l'état noble du pays de Liège et comté de Looz, † à Louvain, février 1497, inhumé à St. Jacques, etc. (comme au tableau 27).

Du point de vue des études brabançonnnes, il est intéressant aussi de signaler, d'après Poplimont (*La Belgique Héraldique*) et tous les autres auteurs (*Annuaire*, etc.) le sort curieux qui était dévolu aux époux Jean van der Linden et Catherine de Marneffe : ils ont été les parents de trois chefs d'abbayes brabançonnnes : 1) leur



Abbaye du Parc. Fenêtre de la Galerie érigée par l'abbé Charles van der Linden. On y voit le blason de la famille van der Linden (d'Hoogvorst).

fil *Charles*, mourut à Louvain le 22 décembre 1576, abbé de l'abbaye du Parc, où l'on voit encore les armoiries des van der Linden et surtout la magnifique galerie qu'il fit édifier, avec la salle capitulaire où l'on entre par un porche en grès, remarquable, en style renaissance, et dont les voûtes retombent, en une gerbe d'arrêtes, sur un pilier central de grès.



Même cheminée. Le pied-droit représente Catherine de Marneffe, épouse de Jean van der Linden.



Cheminée de 1530 environ, aux armes de Jean van der Linden et de Catherine de Marneffe. Pièce brabançonne installée en Hesbave. Le pied-droit représente Jean van der Linden, mort à Louvain en 1573. La taque date de 1715.

2) leur fils *Jean* mourut le 23 janvier 1585, *abbé de l'abbaye noble de Ste Gertrude, à Louvain*. Membre du conseil de Sa Majesté Catholique, il avait pris part à la Pacification de Gand, en 1570 et à celle de Cologne en 1576 et 1579.

3) leurs fils *Antoine* était *prieur de l'Abbaye de Villers*.

Ils eurent aussi un fils *Louis*, chevalier, plusieurs fois conseiller et échevin de Louvain, de 1564 à 1577, époux Gertrude van de Werve ; 2° de Jeanne de Vlierden ; 3° de Marie Rosalis ; un fils Philippe, conseiller de Louvain en 1568, maître des Forêts du Brabant, époux d'Anne Cymons (voir plus haut), une fille Marguerite, épouse de Guillaume Boxhorn, conseiller au Conseil de Brabant († 1580) et une fille Anne, dame de Bommelettes.

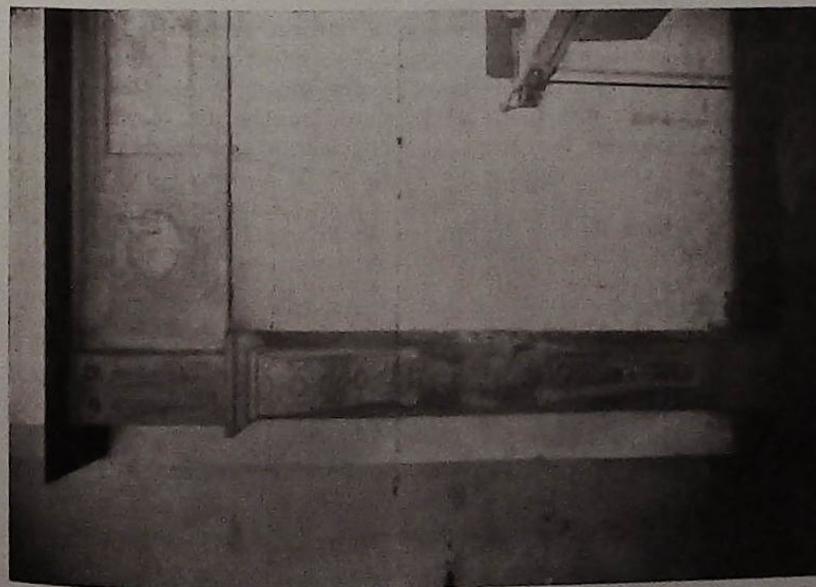
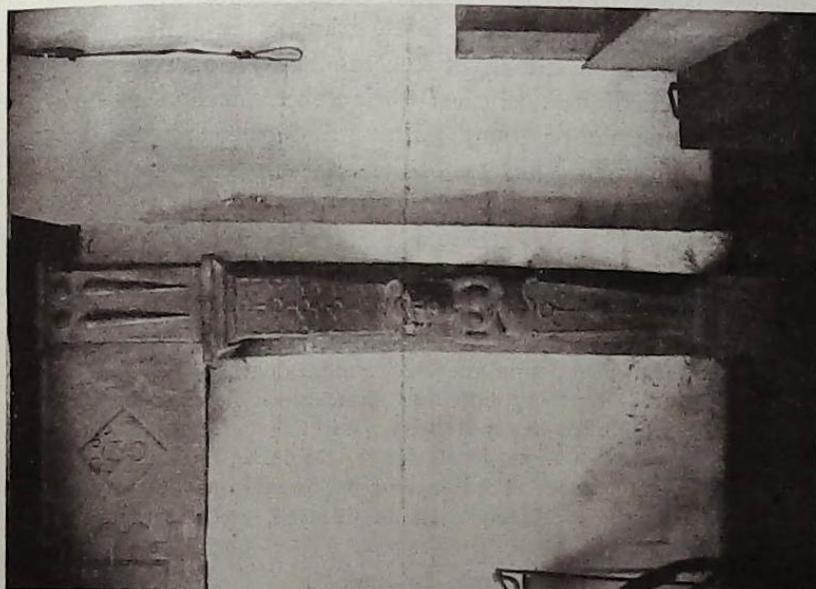
Ces époux figurent également, si j'ai bien lu un tableau sur parchemin figurant à l'Exposition de Nivelles, parmi les ascendants de la comtesse *van der Noot*, dernière abbesse et dame de Nivelles (1), qui mourut de douleur à la Révolution Française, et qu'immortalise un quatrain gravé sur le marbre au Musée archéologique de Nivelles :

Van der Noot, digne Abbessse et Dame de ce lieu,
Voulant que la décence habite en l'hôtel-dieu,
Usant avec sagesse ici de son pouvoir,
Pour séparer le sexe ordonna ce dortoir.

MDCCLXXXV

Le souvenir des deux époux dont je viens de parler, ancêtres de tant de princes, de tant d'abbés mitrés, et même d'une abbesse, nous est également conservé dans la pierre : ils avaient orné leur manoir de deux magnifiques cheminées, dont les supports ne sont autres qu'eux-mêmes, représentés sur l'une en habits d'apparat, et sur l'autre en cariatides, selon le goût de l'époque. On peut les dater assez exactement par la date inscrite sur une théotèque (1530) contemporaine de ces transformations d'un immeuble du moyen

(1) Le Folklore Brabançon, VI^e, n^{os} 31-32, a publié un merveilleux portrait de cette grande dame.



Cheminée, sœur de la précédente, aux armes des mêmes personnages et les représentant en buste.

âge en domicile de la Renaissance. (Voir Annuaire de la Noblesse belge, 1880). La première de ces cheminées, achetée par le notaire Cartuyvels, a été transportée à Braives. L'autre (de 2m30 de long et 2m2 de haut) appartient à l'auteur de ces lignes. Elle est toujours en place, dans le château multiséculaire, tombé au rang de ferme, la fameuse Cour de Ladrier, ou vient encore errer, peut-être, dans les ruines de la chapelle gothique, le fantôme de Jeanne de Dongelberg.

ALPHONSE DE MARNEFFE.

Notes. — I. O. Grundlach «Bibliotheca familiarum nobilium» (Neustrelitz, 1897) mentionne une « Carte généalogique des 4 maisons alliées de Dongelberghe-Resves, Immerseele-Bouckowen, 't Serclaes-Tilly et Montmorency-Robecq. (Bayeux s. d. fol.).

D'autre part la « Liste des Titres de Noblesse, chevalerie et autres marques d'honneur accordées par les Souverains des Pays-Bas, depuis l'année 1659 jusqu'à la fin de 1782, etc. (Bruxelles, Ermens, 1784), cite :

1661 — Henri Dongelbergh, Baronnie.

1670 — Charles de Dongelberge, Vicomté à Bruxelles.

25 oct. 1692 — Erection de la Baronnie de Dongelberghe en Brabant en Comté pour M. Philippe-Adrien Baron de Dongelberge, à Louvain.

1662. — Jacques Philippe de Dongelberg, baronnie.

II. — Le sang des Dongelberg se retrouve encore chez les comtes de Brouchoven de Bergeyck, qui descendent en ligne féminine des comtes de Namur (branche des vicomtes de Namur d'Elzée, éteinte en mâles vers 1911). Cette branche des vicomtes de Namur fut fondée par *Marie de Dongelbergh*, épouse de Philippe I^{er} de Namur, seigneur de Dhuy et de Bayart (actuellement Baya, château-ferme à Goesnes), fils de Cécile de Savoie et de Jean III comte de Namur (qui vendit le comté à Philippe le Bon en 1421).

86 37

Menus Faits

Comme quoi le Folklore est toujours bien vivant et se renouvelle continuellement. — Pour ceux qui croient que le Folklore n'existe pas dans les classes plus élevées, et que ce sont de vieilles coutumes en train de disparaître définitivement, voici quelques exemples qui démontrent qu'il se modifie continuellement en s'adaptant aux idées reçues et aux milieux nouveaux, sans qu'on s'en rende bien compte.

1) Il est d'usage qu'à certains pèlerinages, processions, etc., des cavaliers participent. Ici, à Stambruges, rien de pareil n'existait, quand depuis cinq ou six ans, le curé, pour donner plus d'importance à la procession Saint-Servais (dimanche après le 13 mai) y introduisit, pour ouvrir la marche, une dizaine de cavaliers avec leurs chevaux en garniture d'apparat.

2) Ne voit-on pas nos élégantes, surtout dans les villes, porter des bracelets en poils de queue d'éléphant, lesquels sont des fétiches nègres ? Ne les voit-on pas se torturer la chevelure pour en faire, quand c'est la mode, des échafaudages savants, se peindre les ongles, les lèvres, les cils, les joues, se tatouant comme les indigènes de l'Afrique, les canonnières et les marins ?

3) La paille dont on jonchait le chemin, lors des grands enterrements s'est muée, depuis une cinquantaine d'années, en sable blanc, ce qui est du reste plus pratique et plus propre. (J'ai encore vu en 19... l'église Sainte-Anne à Gand pleine de paille, lors de l'enterrement de Félix Beernaerts, gros industriel de la ville).

4) On dit que l'on doit se garder de parler de détaillement quand on voyage en chemin de fer. Cela attire des accidents. Non plus avec les automobilistes. Ce folklore ne peut dater que de l'invention des chemins de fer et des autos.

5) Le journal Syrien « L'Écho de Damas » annonce que les prêtres arabes Oulemas ont demandé aux autorités d'interdire le jeu de YO-YO, qui fait actuellement fureur dans le pays (janvier 1933). Les Oulemas, en effet, ont constaté que la terrible sécheresse qui désole le pays coïncide étrangement avec l'apparition du yo-yo.

6) Des amateurs déposent des bagues de pigeons en ex-votos à la chapelle de l'Erconpuch, ce qui me paraît bien moderne.

7) Dans la légende de la chapelle de l'Erconpuch à Stambruges, légende qui date de plusieurs siècles (1), il est dit que la Vierge a demandé « qu'on lui fasse une chapelle ».

(1) Voir *Bulletin des Naturalistes de Mons*, Tome XIII.

L'Avenir du Tournais du 28 janvier 1933 nous apprend qu'à Banneux, entre Tancrémont et Louveigné, la petite Mariette B., âgée de 11 ans, prétend avoir vu la Vierge au milieu d'une lueur. La Vierge a demandé à l'enfant « qu'on lui fasse une chapelle » près d'une petite source.

Rapprocher les mêmes procédés à plusieurs siècles d'intervalle.

8) Il y a aussi des transformations à suivre, comme c'est le cas actuellement avec le culte de Saint-Servais et celui de Saint-Christophe. On vient « servir » Saint-Servais à Stambruges pour préserver les bestiaux et les chevaux des maladies. Maintenant que les chevaux disparaissent rapidement, chassés par les H. P., les automobilistes vont demander la protection de Saint-Christophe à Celles-lez-Tournai, à Flobecq, à Montignies-Saint-Christophe, etc., pour leur auto et pour eux-mêmes. Les anciens pèlerinages de Saint-Servais à Stambruges, à Dergneau, à Chapelle-à-Oie sont délaissés, tandis que là-bas la foule devient plus nombreuse chaque année.

On voit par les quelques exemples ci-dessus que le Folklore sait s'adapter aux circonstances et aux usages du temps, ce qui est la preuve qu'il est bien vivant, et que ce n'est pas toujours le peuple qui l'a créé.

A. GOSSELIN.

Secte religieuse à Lathuy. — Une mine qui n'a guère été exploitée au point de vue folklorique est celle des sectes religieuses, des pratiques extra ou post-religieuses.

Devant faire visite, certain jour, dans une petite commune fort reculée du Canton de Jodoigne (Lathuy) je suis tombé, un vendredi matin, en pleine réunion hebdomadaire d'une secte de « Sionites ». Ces sionites n'ont rien de commun avec les Sionistes. Les sionites sont une variété de protestants. Je n'ai pas été peu surpris de me trouver, un jour de semaine, dans ce petit village agricole, dans une petite maison de cultivateur, encombrée de paysans endimanchés des deux sexes, qui venaient là assister à une messe sionite. La personne à laquelle je rendis visite m'a paru être le grand prêtre de cette secte.

Il y aurait beaucoup à glaner dans ce domaine.

De même : les coutumes locales qui accompagnent certaines cérémonies religieuses : les funérailles notamment. De Rebecq-Rognon à Orp-le-Grand, il y a une étonnante diversité de traditions, coutumes, pratiques à relater.

L. TRÉFOIS.

N.D.L.R. — Ne s'agit-il pas d'une secte de Stévenistes, dont l'appellation aurait été défigurée en Sionites ?

La Procession de Basse-Wavre. — En réponse au questionnaire que nous avons publié (XI^e année, p. 406), nous avons encore reçu l'intéressante réponse ci-dessous. Le nom de l'expéditeur est malheureusement illisible :

1) Jadis, le cavalier blanc portait certainement une longue pique, et maintenant c'en est encore l'usage.

Une photo conservée à la cure de Basse-Wavre et datant d'une vingtaine d'années, montre le cavalier porteur de la pique. Les gens de l'endroit disent que la coutume existe encore.

La pique fait partie de « l'armement » du cavalier blanc et est conservée par celui-ci : M. Goossens, marchand de bois, chaussée de Louvain à Wavre.

La fonction du Cavalier blanc (nommé en wallon « li blanc tel'vau : le blanc cheval ») semble se rattacher à un office de chef ; c'est lui qui règle la procession, ses arrêts, son allure, ce qui confirme l'opinion émise par certains, qu'il représente l'ancien « Général » ou le « Major » de la confrérie, (dont les statuts datent du 5 févr. 1695) et dont l'art. 3 dit : « le major, capitaine, lieutenant, porte-enseigne et adjudants régleront et commanderont la marche des pèlerins dans la procession d'après l'ordre du général ».

La photo de 1909, à laquelle vous faites allusion, semble représenter une chose exceptionnelle ; soit que la pique fut en réparation... ou que le cavalier s'en soit momentanément séparé ; à moins que ce ne soit la photo qui manque de clarté ; ne pleuvait-il pas ce jour là ?

2) Jadis les porteurs de la Châsse marchaient nu-pieds ; depuis bientôt cinquante ans cela ne se fait plus.

Les gens de l'endroit n'y voyaient point la marque d'une révérence particulière, mais simplement l'habitude des campagnards de l'époque qui allaient toujours nu-pieds.

3) Les pèlerins s'efforcent de toucher la Châsse, soit à l'église lorsqu'elle y est exposée, soit pendant la procession. L'empressement qu'y apportent les fidèles est très grand, ils ne se contentent pas de « toucher » mais frottent les doigts tout le long de la paroi.

Si la Châsse est exposée à l'église, les pèlerins tournent autour de la Châsse en la touchant.

4) La coutume de passer sous la statue de N. D. de B. W., entre l'autel et le mur est immémoriale.

On tourne trois fois autour de l'autel, en récitant avant et après chaque tour un bout de prière ; à la fin du troisième tour, on baise une image de la vierge placée dans une monstrance, puis on laisse une offrande ; bien souvent les pèlerins allument quelques bougies.

Que ces « tours » se faisaient à genoux, est une chose certaine. Quelques uns en veulent comme preuve l'usure du pavement (derrière l'autel) sous forme de deux sillons...

D'ailleurs point n'est besoin de pareille preuve, car, (bien que rarement) le fait se constate encore de nos jours. L'iconographie atteste également ce fait.

Il est à remarquer que cette forme de dévotion s'adresse à la châsse et non à la statue de la vierge qui se trouve sur le même autel.

5) C'était une coutume fort suivie de contourner l'ancien étang à genoux. Certains en faisaient même trois fois le tour, ce qui devait être assez laborieux.

Plusieurs témoins me rapportent avoir vu, il y a trois ans, une personne faisant à peu près le même parcours à genoux.

Une hypothèse que l'on peut faire, semble-t-il, pour expliquer cette pratique, est celle-ci : On sait que vers le XVIII^e s. la coutume de transporter la Châsse de village en village se perdit. Les pèlerins ne cessaient toutefois d'affluer et restaient très désireux d'accompagner processionnellement la Châsse ; c'est pourquoi on sortait la Châsse de l'église et, escortée des pèlerins, faisait le tour de l'étang. Que des dévots accoutumés à faire ce trajet avec la Châsse se soient mis à le refaire sans elle, il n'y a là rien d'étonnant (la même chose s'est passée pour le « grand tour »). Reste à expliquer pourquoi on faisait ce tour à genoux ; on ne doit y voir qu'une « forme » de dévotion tout comme dans la réponse à la question quatre supra.

La coutume a dû se perdre par la force des choses ; en effet les travaux exécutés vers 1912 pour élever un calvaire sur l'emplacement de l'étang, ont entraîné la suppression du chemin qui, en deçà de la Dyle (la fausse eau) permettait de contourner l'étang. De plus cette forme de dévotion, qui certes était dans les goûts de nos pères, se comprend moins de nos jours.

7) Cette façon de voir se rencontre encore, mais assez rarement. Ce qui tend à accréditer l'apport mystérieux de la Châsse est, peut-être, un vitrail de l'église représentant des anges descendant du ciel en portant une châsse.

La créance à l'impossibilité de l'ouvrir, est une vieille croyance relative à l'ancienne châsse, qui en fait ne fut jamais ouverte, ainsi que l'attestent Gielemans et d'autres après lui.

Les explications du Folklore. — Dans le Folklore, on a souvent le choix entre l'explication par la magie ou par la pré-histoire, et l'explication par le « bons sens », qui n'est pas nécessairement la meilleure, et peut être fort en défaut devant l'absolu.

Les ouvriers de l'ancienne France dansaient à la lune, comme les Mérovingiens, comme les nègres.

« On dansait devant la grille de la ferme sur une esplanade en forme d'aire, entourée de grands arbres et parmi des herbes mouillées par l'humidité du soir, comme s'il avait plu. La lune illuminait si bien ce bal improvisé, qu'on pouvait se passer d'autres lumières... » (Engène Fromentin, *Dominique*, 1862). On aperçoit aussitôt la concurrence entre les deux explications : continuation inconsciente d'un rite mérovingien en l'honneur de la lune, utilisation de la nuit parce qu'il faut travailler le jour, et de lune parce que sa lumière ne coûte rien.

Les deux explications peuvent être vraies en même

ALPHONSE DE MARNEFFE.

La Veillée des Dames. A différentes reprises, des lecteurs bruxellois nous ont demandé ce qu'était jadis à Bruxelles la Veillée des Dames. Plusieurs historiens de Bruxelles en ont déjà parlé et on trouve dans les chroniques de Joe Dierickx sur le Vieux Bruxelles des détails sur cet ancien usage. Nous donnons ci-dessous pour satisfaire ces lecteurs un extrait d'un long article signé Paul Antoine, paru dans *Le Soir* du 21 janvier 1897 sur la Fête des Dames :

« Autrefois on célébrait annuellement à Bruxelles, le 19 janvier, la « fête des Dames » dite *Vrouwkens Avond* ou *Vrouwenavond*, *Veillée des Dames*. Ce jour-là, les femmes étaient maîtresses au logis et les cloches de Ste Gudule sonnaient à toute volée en leur honneur.

Jusqu'en 1781, le conseil de Brabant conserva l'habitude de prendre vacance l'après-midi de ce jour, considéré comme férié.

Sous la domination républicaine en Belgique (1794-1795), on n'oublia pas l'antique et solennelle coutume de la *Veillée des Dames*. Elle fût même fêtée par la municipalité de Bruxelles, qui la rappella dans une proclamation à ses « concitoyens ».

Suivant l'exorde, — et tout vrai mari y applaudira — :

« ... La foi conjugale est un des premiers liens de la société ; ce sentiment n'est connu, respecté que des âmes pures et honnêtes, amies de l'ordre et de la paix des familles ».

On ne connaît pas au juste l'origine de la *Veillée des Dames* ; toute une série de traditions s'y rattachent, qui tâchent de l'expliquer au plus grand honneur de nos ancêtres des deux sexes. La plus répandue assure que des guerriers bruxellois, partis pour la première croisade (1096-1099), après avoir passé par toutes espèces de tribulations, ayant échappé aux Sarrazins, aux maladies et aux privations, reparurent subitement à Bruxelles le 19 janvier 1101. Grande fût la joie de leurs femmes, qui se croyaient veuves ; elles laissèrent à peine à leurs maris le temps d'achever le repas de bienvenue, et les portèrent dans le lit conjugal. Le souvenir de cet heureux retour s'est longtemps perpétué dans quelques vieilles familles.

Le jour de l'anniversaire, on organisait une petite fête dans chaque famille, et après le souper les femmes portaient elles-mêmes leurs maris au lit. C'est ce qu'à pu voir encore, il y a quelque cinquante ans, un Mathusalem de nos amis.

La *Veillée des Dames*, chantée dans maintes pièces de vers, fournit même le sujet d'une pièce de théâtre : « *La Fête des Dames* ou la *Journée du 19 Janvier*, fait historique en un acte, mêlé de chants et de danses, dédié aux Dames de Bruxelles, par E. Hus, directeur du Conservatoire de danse du Théâtre Royal, maître de ballets, compositeur, chargé des fêtes de la Cour. Représenté pour la première fois sur le Théâtre Royal de cette ville, le 19 janvier 1818 ».

Hus (Pierre-Louis Stapleton, dit Eugène Hus) était né en juillet 1758 à Bruxelles, où il mourut le 24 février 1838. Aux titres qu'il vient d'étaler si complaisamment, il faut ajouter la composition de plusieurs autres pièces *jusdem farinae*, en l'honneur de la famille d'Orange, dont il était le thuriféraire.

Folklore Bruxellois ancien. (Extrait du manuscrit de Baert).
— « Le 2 Janvier à Bruxelles, les *Handuyten*, les *Lanternemans*, les *Brandbluschers*, les *Moormans*, les *Quetteurs* pour les prisonniers, le *Guetteur* de la tour de N. D. de la Chapelle vont souhaiter la nouvelle année chez les habitants de la ville et offrent à chaque habitant une estampe relative à leur profession et demandent en même temps leurs étrennes que rarement on refuse de leur donner.

« Le 1er janvier, pendant toute la journée, la balustrade (la bretèque) de l'hôtel de ville est décorée d'un drap rouge et au-dessus de la porte d'entrée dessous la tour on expose trois tableaux (les armoiries de Brabant, de la ville de Bruxelles et...).

« *De maendag naer den sondag van de Kleyne Kerckmisse de groote gulde* dejeuner au couvent de Ste Elisabeth parceque *de groote gulde* avait cédé un certain terrain à ce couvent.

« Ce jour le magistrat va dejeuner dans le couvent des carmes. Après le dejeuner il attendait la procession de N. D. du Sablon et l'accompagnait jusqu'à l'église.

« La veille des Rois nombre de petits marchands étalent sur la grand place des bonbons comme sucreries, pain d'épice, marons, etc. et des petites figures de terre représentant les 3 rois, des bergers etc. Le peuple achète ces bagatelles pour en faire présent aux enfants d'où le mot *présentjes-dag* et les petites figures même se nomment *présentjes*.

« Certains jours on jette des noix de la tour St Nicolas au peuple. C'est une fondation.

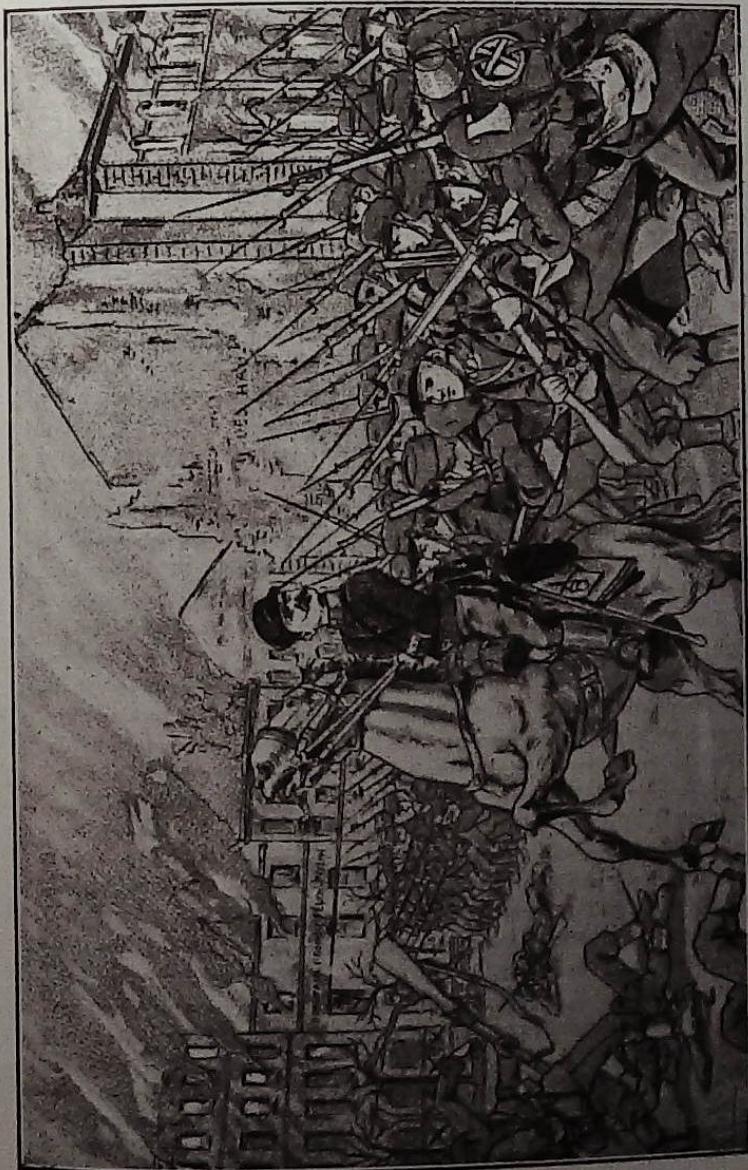
« Certain jour on allait *totgen op de deure* frapper à la porte (?) dans la paroisse de S. Géry.

LOUIS STROOBANT.

A propos de l'esprit légendaire. — Dans la Revue *Le Pays Lorrain* (janvier 1933), une note de Louis Sadoul commente une carte postale représentant la reprise de Raon l'Étape par l'infanterie française en 1914. Nous enregistrons le fait à l'appui de la thèse exposée dans l'article *La Légende* (v. *Folklore Brabançon*, 12^e année, p. 5).

L'esprit légendaire existe comme jadis.

Il a besoin de se concrétiser en objets autour desquels cristallise le thème. Il utilise un matériel de réalisation comment renouvelé. Dans le cas cité ci-dessous, il est fait appel à une carte postale illustrée, et à un truquage d'illustration pour vraisemblable un épisode fictif.



La carte postale représentant la reprise de Raon-l'Étape par les Français en septembre 1914. (Cliché de la revue : *Le Pays Lorrain*).

« On a donné de l'Histoire bien des définitions. En voici une qui en vaut peut-être une autre :

« L'Histoire, pourrait-on dire, est une immense tapisserie ; deux ouvrières y ont travaillé avec une égale ardeur ; l'une de ces ouvrières s'appelle la Vérité et l'autre la Légende ».

De cette définition, une modeste carte postale est un amusant exemple. Elle représente, ou du moins a la prétention de représenter « la Reprise de Raon-l'Étape par notre Infanterie en 1914 ».

Il n'est pas très difficile de trouver la part de chacune des deux ouvrières. La part de l'ouvrière vérité, c'est le cadre : la rue principale de Raon-l'Étape, les maisons brûlées, les Halles au blé détruites et encore le kiosque à musique que les Raonnais découvriront dans le coin gauche. L'ouvrière Vérité a même poussé très loin le souci de l'exactitude, jusqu'à rendre lisibles sur les murs calcinés d'une épicerie les mots : Principaux Produits Félix Potin. Vérité est vraiment une ouvrière consciencieuse.

L'ouvrière Légende n'est pas non plus paresseuse. Elle a fait tout le reste, oui, tout le reste, l'officier aux grosses moustaches et à l'air farouche, son cheval blanc qui caracole, comme celui de Murat à la tête de toute la cavalerie de la Grande Armée, les fantassins en rangs serrés, marchant au pas de charge, baïonnettes en avant, les Allemands qui sont à terre ou qui se préparent à tomber.

Est-il besoin de dire que, dans la réalité des choses, la reprise de Raon-l'Étape par les troupes françaises le 12 septembre 1914, fut beaucoup moins sensationnelle ?

Les Allemands étaient entrés à Raon le 24 août au soir ; pendant près de trois semaines, l'on s'était battu furieusement dans les bois de la Chipotte ; chacune des deux armées était restée sensiblement sur ses positions. Les Allemands n'avaient pu avancer ; c'était déjà un gros succès. Pendant le même temps, la bataille de la Marne s'était livrée et l'armée allemande résolut alors de raccourcir le front, évidemment pour se préparer à un nouvel effort. En Lorraine et dans les Vosges où les opérations passaient au second plan, les Allemands se replièrent vers l'ancienne frontière. A Raon, le 12 septembre au matin, ils firent sauter le pont de la Meurthe et les dernières troupes s'en allèrent. Il ne resta dans Raon que quelques cavaliers, extrême pointe d'arrière-garde. Vers midi, les premiers soldats français arrivèrent et, d'un bord à l'autre de la Meurthe, échangèrent quelques coups de fusils avec des cavaliers allemands, en observation sur la route de Saint-Dié, près de l'hôpital. Un cheval fut blessé tomba sur la route, le cavalier fut désarçonné et les autres allèrent au galop. Ce cheval fut la seule victime de la bataille de Raon. Lui seul avait le droit de figurer sur la carte postale.

Et voilà comment on écrit l'Histoire. Mais ce qui fait le me de l'Histoire, n'est ce pas précisément qu'on ne sait très exactement ce qui s'est passé ?

LOUIS SADOUL (Nancy)

Découverte Médicale. — M. Nicolas Dipatieff, ingénieur agricole de Gembloux, inspecteur de l'Industrie et du Commerce et chef du Laboratoire de Chimie de Léopoldville, vient de publier une brochure sur la liane « Efiri », dont un extrait pourrait remplacer la quinine comme remède spécifique contre la malaria. M. Dipatieff, qui vint pour la première fois au Congo en 1926, n'a pas cessé, pendant ses différents termes, de se livrer à l'étude des alcaloïdes utilisés par la médecine empirique indigène.

C'est ainsi, qu'après bien des mécomptes, dus notamment à la méfiance des indigènes, M. Dipatieff découvrit, lors d'un séjour dans la Province Orientale, que les indigènes utilisaient comme remède contre la malaria, une décoction faite avec les feuilles de la liane « Efiri ». Une première analyse des substances contenues dans cette plante ne donna cependant aucun résultat.

Au début de 1932, M. Dipatieff reprit la direction du laboratoire de chimie de Léopoldville et recommença l'étude chimique de la liane, tandis que le docteur Van Hof, médecin inspecteur du laboratoire, en poursuivait l'étude clinique.

Les efforts de M. Dipatieff furent enfin couronnés de succès ; il parvint à isoler les principes amers contenus dans la fameuse liane et à présenter ce produit sous forme de sirop, puis, sous forme de poudre.

Nous nous trouvons donc, une fois de plus en présence d'un cas où l'observation populaire et fruste avait pu tirer des déductions justes et était en possession d'une connaissance exacte avant que la science ne l'ait incorporée à son domaine.

Sans doute les nègres continueront-ils à préférer leurs décoctions traditionnelles aux sirops, aux poudres et aux cachets, tout comme chez les civilisés, les malades continuent à utiliser les remèdes de bonne femme.

A. M.

Le pansement aux vers grouillants. — Nous empruntons au *Journal de Pharmacie de Belgique* (1932, p. 777) qui le reprend lui-même à la *Revue Médicale de Louvain*, l'extrait suivant où nous voyons que la science médicale, peut être amenée, par des procédés de recherches scientifiques, à constater que dans une pratique de médecine populaire, débarassée de considérations purement empiriques, il peut y avoir une part de constatation précise. Si précise que la pharmacopée et la thérapeutique modernes se demandent si elle ne pourraient l'utiliser à leur tour.

« Après la réhabilitation des sangsues, qu'on charge d'injecter de l'hirudine dans l'*alba dolens*, pour fluidifier le sang des veines, traitement devenu international, voici qu'en Amérique on propose d'introduire dans les plaies chroniques rien de mieux que les vers ou larves de mouche.

« Quand ma vieille cousine, aux jambes œdématiées et suintantes, dans sa cuisine surchauffée et remplie de mouches, constatait que sous ses linges de pansement grouillaient d'affreux

vers blancs, elle gémissait : « Je suis mangée toute vivante par les vers », et tout l'entourage et tous les visiteurs frémissaient d'horreur.

» Eh bien, elle avait tort, paraît-il ! Ces petites bêtes lui faisaient plus de bien que de mal ; c'est du moins ce qu'affirment une série de chirurgiens dans le grand journal américain de médecine, un des plus sérieux du monde.

» Loin de chasser vite les ignobles bestioles par un pansement dâment antiseptique, on propose de les introduire en masse dans les plaies chroniques suppurantes : cela s'appelle la cure de BAER (prononcez Bère).

» BAER, médecin militaire dans l'armée américaine pendant la guerre, fut frappé du fait suivant : de grands blessés, aux os fracassés avec plaies, abandonnés sur le champ de bataille pendant cinq à sept jours parfois, laissés sans eau et sans nourriture, sans aide médicale autre qu'un pansement sommaire, apportés finalement à l'hôpital, présentaient parfois un état général surprenant, sans fièvre et sans signe d'intoxication générale. Or, en enlevant le pansement sommaire, on trouvait les plaies pleines de grosses larves blanches de mouche, et ces larves balayées par un jet d'eau, la surface des plaies apparaissait bourgeonnante, bien rouge, du meilleur aspect. De là à penser que ces larves avaient aidé à la réaction salutaire, il n'y avait qu'un pas, du moins pour un esprit indépendant.

» En remontant dans l'histoire de la médecine, on trouve des avis, moins catégoriques, il est vrai, mais favorables tout de même aux vers. On cite Ambroise Paré, du XVI^e siècle ; Malgaigne, en 1847 ; Keene, dans la guerre de Sécession, en 1864. Il est vrai que Lister est venu depuis lors.

» Toujours est-il que plusieurs chirurgiens, à la suite des publications de Baer, proposent de mettre des paquets de belles larves, cultivées pendant quarante-huit heures sur milieu approprié, et dans les ostéomyélites suppurantes et sur les ulcères variqueux et dans les poches de sinusite. La guérison en serait grandement hâtée et ne prendrait que quelques semaines, au lieu de longs mois.

» L'interprétation a varié : on a d'abord cru que le grouillement de ces vaillantes bêtes excitait favorablement la surface ; puis on a pensé qu'en mangeant détritiques et microbes, les vers faisaient un nettoyage favorable, comme les chiens de Constantinople, jadis. Mais cela ne semble pas être la cause intime de l'amélioration ; l'un de ces chirurgiens a fait un extrait de larves broyées et constaté les mêmes améliorations du bourgeonnement.

» Les parasites ne se contentent pas de manger nos chairs ou de boire notre sang ; ils mordent et inoculent leur salive comme la sangsue, le monstique, la puce, le serpent, etc. Ces salives ont des propriétés chimiques et biologiques très puissantes, et il n'est pas impossible du tout que les larves de mouche développent ainsi des effets bienfaisants.

» On a bien fait les pansements aux bouillons de microbes, d'après BESREDKA !

» On peut donc s'attendre à voir, d'ici quelque temps, apparaître dans le commerce des réclames pour les pansements à l'extrait de vers. L'auteur américain n'a pas encore trouvé de nom, dit-il, pour l'agent actif de ces extraits. En français, il y en a un qui s'offre d'emblée : la *vermine*.

» Et voilà un argument pour ceux qui prétendent que le progrès scientifique n'est qu'un perpétuel recommencement ».

Congrès, Réunions, Expositions.

Sambre et Meuse. — Le Service Namurois de Recherches Folkloriques et Historiques dont nous avons annoncé la création à décidé de prendre le nom : Sambre et Meuse. Le Comité, réuni le 11 mars, a mis définitivement au point un projet de questionnaire à envoyer à ses correspondants. Ce questionnaire comprend les subdivisions suivantes : le Milieu, la vie matérielle (Habitation, mobilier, etc.), la famille, le travail, la vie ouvrière, la vie sociale, le plaisir, la vie intellectuelle et artistique, le plaisir, la vie politique, les croyances populaires.

Comité du Vieil Uccle. — Un groupement vient de se constituer à Uccle sous le titre provisoire ci-dessus dans le but de réunir les éléments d'un Musée Communal lapidaire, iconographique, archivaire et folklorique. L'adresse provisoire de ce comité est : M. A. Carton de Wiart, Carloo, par Vivier d'Oie, Uccle.

Oost-Brabant. — Le 30 mars, au local du Boerenbond, à Louvain, a eu lieu une réunion préparatoire en vue de la création d'un cercle d'études historiques et archéologiques.

A la Maison d'Erasmus. — Depuis le mois d'avril les Musées communaux d'Anderlecht (Maison d'Erasmus et Vieux Béguinage), sont accessibles au public de 10 à 12 et de 14 à 17 heures, tous les jours, sauf le mardi et le vendredi.

Depuis l'ouverture de la Maison d'Erasmus, les acquisitions qu'il a été permis de faire ont enrichi la documentation sur le Prince des humanistes au point que l'Administration communale se propose d'organiser pour la Pentecôte une exposition qui réunira une centaine de portraits originaux d'Erasmus, (gravures sur bois, eaux-fortes, etc.) des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles.

Les travaux d'organisation d'une section Juive se poursuivent activement. M. Cuvelier, a relevé dans une charte de 1195, émanant du chapitre d'Anderlecht, à côté des signatures de divers dignitaires ecclésiastiques, le *signum Melzonis Judei*, ce qui semble prouver qu'à la fin du XII^e siècle les Juifs vivaient à Anderlecht dans la meilleure entente avec le célèbre chapitre.

Le Journal des Beaux Arts. — L'organe du Palais des Beaux Arts qui donne chaque semaine le programme des théâtres, concerts, cinémas, expositions, conférences de la semaine, etc., vient d'ouvrir une rubrique dans laquelle il annoncera à l'avenir les cérémonies folkloriques intéressantes du pays.

Promenades artistiques. — Un Comité vient de se constituer sous ce titre afin d'organiser des promenades-visites des vieux logis, beaux châteaux, jardins agréables, riches hôtels, rares collections du pays. Le secrétariat se trouve à Bruxelles, 15, rue Ducale ou on peut s'adresser pour obtenir la circulaire donnant le programme prévu et les conditions de participation.

Service de Recherches, Historiques et Folkloriques de la Province d'Anvers. — Le Service de la province d'Anvers a organisé le jeudi 4 mai dans la salle des séances du Conseil Provincial une assemblée générale au cours de laquelle des communications ont été faites par M. Gielen sur : *Un ami et partisan du Taciturne : Antoine de Lalaing, troisième comte d'Hoogstraten* ; et par M. Jean Gessler sur : *Les méthamorphoses folkloriques d'un Christ au tombeau.*

Le Service vient de distribuer dans toute la province un questionnaire (46 questions) concernant la naissance et le baptême.

Antwerpsche Sanctjes Kring. (Cercle Anversois de l'image). Ce cercle organise du 25 au 30 mai une exposition d'images de dévotions. Pour renseignements s'adresser : Museum Claes, rue Saint-Vincent, 12, Anvers.

Bibliographie.

E. H. VAN HEURCK. — *De « Kinderspelen » van J. B. J. Luyckx.* Koninklijke Vlaamsche Academie voor Taal en Letterkunde. Verslagen en Mededeelingen. Dec. 1931. Ledeberg S. D., 120 pp.

Cet ouvrage posthume, l'ultime œuvre du regretté Emile van Heurck, la publication d'un manuscrit, est dû à l'amitié portée au défunt par Monsieur Maurice Sabbe, qui prévient, dans une note, à la première page du travail, qu'il a considéré comme un devoir de piété de publier le texte des « kinderspelen » et les notes, rassemblées sur l'auteur par Emile van Heurck, que la mort cruelle ne lui a pas permis de faire paraître. Tous les Folkloristes seront reconnaissants à Monsieur Sabbe de ce geste et apprécieront hautement ce témoignage de fidélité dans l'amitié.

Le volume débute par une préface retraçant la biographie de l'auteur. C'est Jan Baptist Jozef Luyckx, né à Alost le 30 septembre 1757 et y décédé le 17 mars 1836, personnage, à coup sûr, original. Maniant, comme l'écrivait un de ses cousins « la bêche, la truelle, le pinceau, la plume, il était mécanicien, maçon, jardinier » (p. 3).

Il avait créé, de toutes pièces son château de La Motte, près d'Alost, qu'il avait, de sa main, orné de fresques de haute fantaisie. Cette habitation était une des curiosités du moment et beaucoup de promeneurs venaient la visiter, car, depuis 1820, le propriétaire, qui était également philanthrope, la laissait voir moyennant une minime redevance au profit des pauvres et de la fondation d'un asile pour vieillards.

Le manuscrit, publié ici, passa à sa mort à sa parente, Madame Van den Hende, d'Alost, et, après le décès de cette dernière, devint, en 1926, la propriété de Monsieur Moeyersoen, d'Anvers, qui le donna en communication à Emile van Heurck.

Il se compose, nous dit celui-ci, de 308 pages numérotées, in-8°, et est illustré de naïfs dessins dont plusieurs sont accompagnés de légendes. Nombre de ces dessins et de ces légendes ont été inspirés par ou copiés sur les images populaires de la maison Brepols, de Turnhout.

Le titre complet de la composition de Luyckx est : « *Kinderspelen / tot / vermaeck der Jeugd / met eenige bemerkin / gen achter ieder spel / om / de kinders van Jons / af op te wekken / tot de deugd / ende / tot den iever, om in de / school wel te leeren. / Pueri Pucilla tractant. Daer bij gevoegt de kinderlijke feesten / en blijde daegen ; / met eene aenspraeke / tot hun van de wijsheid, van den / tijd, van de dood, ende van den Heyligen Engel bewaerden* ».

Celui-ci nous donne une idée exacte du contenu de l'ouvrage ; c'est une suite de soixante cinq jeux ou fêtes, suivie d'une poésie (?) sur les amoureux, des quatre « discours » susmentionnés, et de deux conclusions : au Jen et à la Littérature — Besluit tot het Spel, Besluit tot de Letterkonst, — le tout en vers.

Chaque chapitre, si on peut ainsi les appeler, se compose, en général d'un quatrain (d'autres ont un texte plus long), « introduisant » le jeu ou la fête, suivi d'un nombre variable de vers, dans lesquels on trouve des explications qui leur sont relatives, des conseils, voire des adaptations morales et religieuses.

Nous n'allons pas reprendre, ici, en détail tous les délassements énumérés ; beaucoup d'entre eux sont encore connus. Citons en seulement quelques uns des plus caractéristiques.

Le manuscrit débute par ce quatrain :

« Laet de kinders 't spel beginnen ;
Want 't vermaekt wel hunne zinnen ;
Laet de kinders hunne vreugd,
Maer leert hun daer bij de deugd ».

Et puis se suivent les divertissements :

Pelgrims, ou l'auteur engage les enfants à faire un pèlerinage, un *ommegang*, autour d'une église ou d'une chapelle. Ceci nous semble difficile à considérer comme étant un véritable jeu.

Den Autaer. Consiste à élever de petits autels, à les orner, à y imiter les cérémonies religieuses, même jusqu'à prêcher :

« Ja z'hebben eenen stoel om selfs daer in te preken ».

Perk-Hinken : le « hinkspel », « Jeu de Marelles ».

Dracke-Spel. Jeu du Cerf-volant. C'est d'ailleurs ce nom, *Draak*, qui, d'après De Cock-Teirlinck (1) sert encore à désigner actuellement le Cerf-volant à Alost et en Flandre orientale.

Jonge Jouffrouwen.

« Deze spelen jouffrouw fijn
Schoon zij nog maer kinders sijn..... »

Les enfants imitent en tout les jeunes filles, même celles qui sont au pensionnat, nous explique Luyckx : « Gelijk de dochters doen die in de Cloosters wonen..... ».

Vasten-avond zotten. Il décrit ici les plaisirs du Carnaval et conseille :

« Wilt lustig den Perou (2) oft Arlikain vertoonen..... »
et l'on songe ici volontairement à toutes les chansons de Carnaval, se confondant souvent avec celle du « Rommel-Pot » qui furent jadis populaires :

« Vasten avond, dikken avond,
Als de meisjes vroeg opstaan
Zij kijken hier, zij kijken daar
Zij kijken in den spiegel.... » (3)

ou :

De Vastenavond die komt an
Wij singen ho, man ho !.... (4)

Sleek-beeldekens. Jeu semblable à celui qui se pratique encore maintenant au moyen de pièces de monnaie jetées en l'air, et porte le nom de « kop of letter ». (pile ou face). Seulement ici on emploie des images populaires découpées. Le commentaire donné par Luyckx est intéressant, car il cite divers types et sujets d'images de son époque.

(1) *Kinderspel en kinderlust in Zuid-Nederland*, T. V, p. Gand 1905.

(2) Pierrot.

(3) De Cock-Teirlinck. *Op. cit.*, VII, p. 59, Gand 1907.

(4) Coers. *Liederboek van Groot-Nederland*, II, p. 164. A' S. D.

Heete-koek-bakken. Il ne s'agit pas de confection de pâtisserie, comme on pourrait le croire, mais bien de frapper avec violence, un des joueurs.

Tuipschers, vise les enfants qui se livrent au troc. L'auteur leur prédit un bien sombre avenir ; il les prévient qu'ils deviendront voleurs, qu'ils monteront sur l'échafaud et les menace même de l'Enfer :

« Wilt U van het tuipschen myden
Of 't zal U naer d'helle leyden..... »

Kermis-Liedekens-Zanger. En réalité il s'agit des enfants qui vont chanter au Nouvel An et aux Rois. De typiques détails sur les coutumes de cette époque et les étrennes figurent dans le commentaire.

Perk-mackers. Ce jeu consiste à faire de petits parcs, avec de la terre ou du sable et des fleurs et à demander une obole aux passants. De même, il y a quelques années encore, le jour de la Toussaint, aux environs des cimetières, les enfants traçaient de petites « chapelles », ornées d'images, de bougies etc., pour lesquelles ils sollicitaient la charité des gens (1).

Den Koning-trekken. Il s'agit de la fête des Rois. L'auteur s'arrête, parfois assez longuement et parfois aussi, d'une façon un peu triviale, à plusieurs personnages dont divers ne figurent pas sur les différents billets à tirer les rois.

Kalle-spel ; jeu actuellement encore en honneur chez les enfants, qui, à Bruxelles le nomment « Jeu de la Pinoche ».

Sint Jans en Sinte Peetersfeest, nous donne une description très intéressante, des rues ornées de couronnes, du feu de la Saint Pierre, des chansons chantées par les adultes, etc.

Schud à mijnen mulder. Sorte de jeu de « Quatre Coins », mais qui comprend six participants.

Mijnhere den Abt.

« Heeft den Abt zijn kap verloren,
Hij is daer wel aengeschoren
Dog, die zyn kaptie vint
Is voorsekers zynen vrind ».

Jeu où tous les enfants portent des surnoms et, où la moindre erreur oblige à donner un « gage ».

Peet heeft Meet den Bult geslaegen. Habillés en hommes et en femmes, les enfants se promènent dans les rues, par couples ; Meet, portant une grande bosse, trace des coups qu'elle a reçu de son mari.

(1) Jusqu'il y a quelques années encore il y avait Bras, dans la forêt de Soignes des dessins de de la mousse par des enfants. V. Folklore p. 197. (N. D. L. R.).

Kinders-Kermisfeest. Intéressant pour la description des jouets achetés à la foire, ainsi que des douceurs, flans, riz au lait, données à la Kermesse. Mais l'âge des jeux cesse, et les jeunes gens ne pensent plus qu'à l'amour, et Luyckx donne le conseil de ne pas y songer trop tôt :

Vrijers !

« 't Kinderspel is dan gedaen
Als men wilt uyt vrijen gaen.
Die zoo vroeg de meyskens minnen
Schijne kwalijk te beginnen.
Doet een zaak op zjnen tijd
Anders dient zij ù tot spijt ».

Et l'œuvre se termine, comme nous l'avons vu, par quatre « enseignements » donnés aux enfants par la Sagesse, le Temps, la Mort et l'Ange gardien, et par deux conclusions dont l'une, celle du Jeu, finit par ces vers :

« ... Neemt voorders uw vermaek en speelt op ùwen tijd
En ziet dat gij met 't Spel ù lustiglijk verblijdt ».

Qui semble résumer toute la philosophie contenue dans le travail.

Nous ne parlerons pas de la valeur littéraire de l'œuvre ; elle est complètement nulle et ne fait pas honneur au « Koning der Jonkheid », et « prins van de Jonkheid », de la Chambre de Rhétorique, « De Catharinisten », que fut Luyckx. Mais son manuscrit fourmille de détails folkloriques du plus haut intérêt et à ce titre nous devons être heureux d'en posséder une édition et payer un tribut reconnaissant à la mémoire du regretté Emile van Heurck qui, en le faisant connaître, a projeté un nouveau jour sur ce domaine si particulier du Folklore, les jeux d'enfants d'autrefois.

LUCIEN CRICK.

ARNOLD VAN GENNEP. *Le Folklore du Dauphiné*. (Isère). Etude descriptive et comparée de psychologie populaire. Tome I, p. 1 à 311 avec 8 cartes folkloriques et linguistiques. Librairie Maisonneuve, 3, rue du Sabot, Paris, 1932. Prix 37 francs 50, français.

Cet ouvrage de M. Van Gennep comprendra deux et peut être trois volumes. La souscription aux deux premiers volumes a été fixée au prix de 75 francs français ; mais il est possible qu'il y ait un troisième volume contenant les documents nombreux reçus après la rédaction des deux premiers et les conclusions générales de l'auteur. Après avoir exploré minutieusement, méthodiquement, pendant six ans un seul département français, M. Van Gennep voudrait, on le comprend, nous oserions même dire on l'espère, en profiter pour présenter des considérations relatives aux méthodes et à la théorie générale.

Les documents recueillis visent 181 communes. Ils ont fournis à l'auteur par 199 correspondants locaux, dont la liste donnée en tête de l'ouvrage. Ces correspondants sont en

partie des instituteurs et des institutrices, agissant librement, sans aucune pression officielle. Ils ont répondu en s'inspirant de quatre questionnaires distincts, l'auteur s'efforçant de recouper les correspondants l'un par l'autre quand il avait des renseignements différents ou contradictoires. Les réponses reçues représentent 85 pour cent des questionnaires envoyés ce qui est un pourcentage fort élevé. Nous tenons à donner ce chiffre car ici, en Belgique, quand nous posons une question, les chiffres sont à peu près renversés, 85 pour cent de déchet. Comme l'auteur procède à un report sur carte des faits constatés, il donne un tableau de la répartition des correspondants par cantons et arrondissements afin que l'on puisse se rendre compte de l'intensité, évidemment variable, des réponses selon les régions. S'efforçant d'enregistrer des faits vivants, actuels, ou tout récemment disparus, il ne cherche pas les antécédents historiques. C'est l'affaire des historiens et des archéologues dit-il, très justement dans son introduction. A la lecture de l'ouvrage on s'aperçoit aisément que M. Van Gennep a obéi à deux soucis primordiaux, celui de la description aussi complète que possible des faits observés et celui de leur localisation précise. Nous pensons même que son intention dominante a été de mettre en valeur l'utilité du report sur cartes. Aussi disons-nous plus loin ce que nous en pensons. Une très volumineuse bibliographie est placée en tête de l'ouvrage (8 pages).

La première partie s'intitule : Du Berceau à la Tombe, les usages et cérémonies qui se déroulent de la naissance à la mort. La deuxième partie, qui dans ce volume, comprend les fêtes et cérémonies calendaires du 1^{er} janvier aux saints de Mai, est intitulée : Les cérémonies périodiques. Pour chaque cérémonie l'auteur donne un commentaire général, puis en plus petit texte, localité par localité, la description obtenue. C'est dire qu'on se trouve en présence d'une abondance énorme de documents et d'une variété très riche dans les variations des détails d'une localité à l'autre. Comme l'enquêteur est préoccupé surtout du folklore vivant, il doit rechercher et expliquer les raisons de ces nuances, quand il le peut, les motifs de la disparition de certains faits dans certains endroits. Ces motifs se rencontrent surtout dans des transformations des conditions de la vie sociale et des conceptions des habitants.

Comme il s'agit d'un volumineux travail, nous aurions voulu trouver, à la fin du volume, ne fut-ce qu'une table provisoire permettant de retrouver facilement les faits relatifs à l'une ou l'autre cérémonie. Nous ne doutons pas que nous trouverons à la fin de l'ouvrage des tables détaillées, mais une courte table eut rendu le maniement de ce premier volume plus aisé.

Il convient que nous rendions hommage au souci de la précision dont a fait preuve l'auteur. Il ne craint pas de souligner lui-même les faits dont il ignore l'exactitude, de se servir fréquemment de la forme dubitative et de parsemer l'ouvrage de nombreux points d'interrogation. Il n'y a nulle honte à dire sait pas. Au contraire. Nous ne pouvons songer à dire

nous voudrions d'un ouvrage si varié et si touffu, touffu devant être pris ici au sens de richesse et non d'obscurité, car la présentation est claire et méthodique. Nous avons constellé de coups de crayon les pages du livre. Ces marques nous furent suggérées soit par des similitudes signalées avec des faits de chez nous, soit par des considérations intéressantes de l'auteur.

Nous voudrions ici nous arrêter surtout à l'impression que nous donne le procédé cartographique. Nous avons dit déjà dans notre article sur *Le procédé cartographique dans le Folklore* (Annuaire de la Société Luxembourgeoise d'Études Linguistiques et Dialectologiques 1932) ce que nous en pensons. Qu'il soit possible de dégager de ce procédé des considérations générales, ce n'est pas douteux. Mais encore faudrait-il s'entendre exactement sur ce que l'on entend par « considérations générales ». S'il s'agit de s'acheminer vers l'isolement de caractères communs à des faits, nous pensons, contrairement à ce que croient des adversaires de la méthode, que la chose est possible ; mais, nous pensons aussi que des considérations de ce genre ne pourront être dégagées par l'application de la cartographie avant que l'exploration du domaine folklorique ait été beaucoup plus étendue. Il ne suffit pas d'avoir inventorié deux arrondissements. Nous pensons même qu'il faudrait pouvoir comparer l'une à l'autre des régions de différents pays. Il y a dans les faits folkloriques trois éléments, dirions nous. L'élément homme qui est le plus stable, contrairement à ce que l'on pense, car ses facultés mentales restent les mêmes dans leur nature. L'élément milieu qui est le plus variable et qui conduit l'homme, utilisant des facultés psychiques identiques, à réagir différemment.

L'élément temps qui est de nature suivant son action plus ou moins longue, suivant les contacts et les infiltrations reçues, à rendre plus ou moins stable la pérennité d'un fait. C'est pourquoi l'analyse spatiale, objective, du Folklore est très complexe et le travail sera lent. Mais il faut que nous habituions notre esprit à faire abstraction des frontières politiques ou administratives dans la comparaison des faits.

Insistons également sur la variété extraordinaire des nuances rencontrées pour chaque fait dans un seul arrondissement. Il est telle cérémonie pour laquelle l'auteur cite la description qu'il en a pour un nombre considérable de communes et il est rare que les descriptions soient identiques. Cela met dans la nécessité d'avoir un nombre considérable de cartes ou de signes distinctifs sur une même carte, ou bien de procéder à une discrimination des détails utiles au report sur carte. Comment procéder à cette discrimination ? Car tel détail, sans importance, semble-t-il, dans l'inventaire d'un arrondissement, peut-être celui qui au point de vue scientifique ou plus simplement humain, présentera le plus d'utilité.

Nous attendons beaucoup du procédé cartographique nous pensons que son efficacité sera lente à se manifester et qu'il est indispensable de réaliser une coordination internationale,

unification des méthodes rendant la comparaison possible. C'est peut être anticiper. Car, dans ses conclusions, que nous attendons, l'auteur ne manquera sans doute pas de nous dire son opinion d'une façon détaillée.

Souhaitons d'avoir des monographies aussi riches que celles faites par M. Van Gennep pour la Savoie et le Dauphiné. Si nous pouvions compter sur une collaboration aussi soutenue que celle qu'il a eue, nous n'hésiterions pas à entreprendre un travail semblable pour le Brabant. Mais il faudrait avoir la garantie que les correspondants locaux se prêteraient à ce travail régulier et tiendraient les promesses faites.

A. M.

DAUZAT ALBERT. *Légendes, prophéties et superstitions de la guerre*, 284 p. Prix 12 francs français. La Renaissance du Livre, 78 Bd St-Michel, Paris.

Notre article sur *La Légende* (Folklore Brabançon, 12^e année, p. 5) nous a valu une intéressante missive de M. Albert Dauzat, dont les travaux sur le langage et son évolution sont bien connus et appréciés. Il nous a notamment signalé son livre datant déjà de quelques années et qui contient bien des renseignements intéressants sur le Folklore des armées en campagne et les populations de l'arrière pendant la grande guerre.

Commençons par exprimer un grand regret. C'est que, en Belgique, nous n'ayons pas su employer ces années à des observations sur la mentalité des populations. Dans cet ouvrage que nous citons nous constatons que dans de nombreux pays des enquêtes permanentes ont été faites et on a enregistré des faits extraordinairement intéressants. La Suisse, notamment, qui constamment menacée a dû se tenir sur un qui vive prolongé, a engrangé des observations particulièrement nombreuses.

La première partie de l'ouvrage est consacrée aux faux bruits et aux légendes, à ceux qui les créent, à ceux qui les propagent, aux conditions de milieu qui président à leur naissance et à leur diffusion, à leurs caractères et à leur but utilitaire, religieux ou politique. La part faite aux éléments d'ordre psychologique et aux activités d'ordre sociologique est grande dans les commentaires de l'auteur accompagnant son analyse des phénomènes légendaires pendant la guerre.

Que de faits, cité dans ce livre et dont l'opinion publique aujourd'hui encore est persuadée de la réalité. Par exemple la croyance, en pays alliés, que le Kaiser avait commandé un dîner pour le 15 août 1914 à l'Hôtel Astoria à Paris ; que les Allemands avaient construit clandestinement, en pays occupé, des plateformes destinées à recevoir leur grosse artillerie lors de l'invasion. La croyance en Allemagne que des avions français étaient venus survoler Nuremberg avant la déclaration de guerre et que les civils des pays occupés crevaient les yeux des blessés sur les champs de bataille. Des légendes de ce genre, accréditées par les Pouvoirs publics, utilisées par eux, ont fait ultérieurement

d'enquêtes spéciales qui établissent leur caractère fictif. Nous relevons dans cet ouvrage des exemples qui confirment singulièrement les points de vue exposés dans notre article : l'utilisation d'éléments empruntés au milieu actuel pour l'élaboration des récits fictifs ; la création simultanée sans qu'il puisse y avoir eu transmission, de thèmes à peu près identiques en des régions éloignées.

La partie relative aux prédictions et aux prophéties, celle consacrée aux superstitions, présages et talismans est tout aussi riche et tout aussi féconde. On y voit comment d'antiques usages réapparaissent mais en s'adaptant aux conditions nouvelles de l'ambiance. Mais on y retrouve les mêmes niveaux mentaux qu'aux époques anciennes. « La guerre, par la menace perpétuelle du danger qui pèse sur les combattants, et même sur de nombreux civils, devait raviver l'esprit superstitieux ». Malgré les efforts des aumôniers ou du clergé, la résurrection de ces superstitions ne put être entravée. Au front surtout, en présence de l'effet bien-faisant qu'elles exerçaient sur le moral de la troupe, on s'y montra très circonspect dans la lutte entreprise contre elles. La part d'incertitude et d'imprévisibilité des événements tragiques auxquels était exposé le soldat dont la tension nerveuse était si grande qu'elle finissait par provoquer parfois une dépression fataliste, l'imagination établissait facilement des relations entre coïncidences fortuites. Et l'esprit se remit à fonctionner comme fonctionnait jadis en permanence celui de nos ancêtres à l'égard des phénomènes naturels incompréhensibles pour lui. S'il continua l'usage de pratiques que la tradition lui avait transmises, il les assouplit aux circonstances et il en créa de nouvelles de toutes pièces.

C'est un livre extraordinairement vivant que celui de M. Dauzat. Il a le mérite de ne pas avoir une documentation exclusivement française ou alliée mais couvrant tous les peuples de l'Europe centrale et occidentale. Dans cet ensemble, répétons-le, la Belgique fait une bien piètre figure. Elle offre cependant un champ tout aussi fertile à la création des légendes, au regain d'intensité superstitieuse et les prophéties et prédictions y jouèrent un tout aussi grand rôle. Il serait sans doute un peu tard pour les recueillir mais nous faisons néanmoins appel aux souvenirs de nos lecteurs. Qu'ils ravivent leur mémoire et nous communiquent les bribes qu'elle remettrait dans le champ de leur conscience.

A. M.

POSPISIL FRANTISEK. *Etnologické Materialie Z. Jichozapadu U. S. A.*, 256 p. illustrées, 1^{re} partie. Brno. (Tcheco-Slovaquie), 1933.

L'auteur a fait un séjour prolongé au sein même des tribus indiennes de l'Arizona et du Nouveau Mexique aux Etats Unis ; il a été initié aux rites de leurs usages et croyances et en a appris le langage. Il s'est donc emboîté le plus possible dans le des conceptions mentales de ces populations, ce qui est le

sinon le seul moyen d'en comprendre les usages, les institutions et les coutumes. C'est aussi le seul moyen de s'adapter à la logique des conceptions particulières de ces tribus. Grâce à une quantité considérable de photographies, — il est des pages où il y en a six — l'exposé du sujet est rendu beaucoup plus facilement compréhensible pour nous car, malheureusement, l'ouvrage est écrit en tchèque langue peu connue en Belgique. Un bon résumé anglais complète le travail cependant. L'auteur décrit le milieu tout d'abord et des photos nous initient à l'aspect du pays, sa topographie, sa végétation. Les sites nous paraissent vraiment pittoresques, soit dit en passant. Il étudie ensuite le type humain, ses caractères anthropologiques et il fait à ce sujet un exposé détaillé de tous les restes de l'ancienne civilisation de ces tribus, dont des fouilles archéologiques ont remis au jour les antiques monuments. Il étudie le langage et l'écriture des habitants, leurs mœurs et genre de vie, leur habitation, leurs croyances, leurs industries, leurs conceptions artistiques, leurs explications des phénomènes du monde ambiant, leur littérature traditionnelle. Une large place est faite au folklore dans cette description d'un groupe social. L'examen de cet ouvrage nous montre une fois de plus combien il serait nécessaire qu'une coordination internationale étroite soit organisée pour l'étude des groupements humains et combien il serait utile que le Folklore des peuples cultivés soit incorporé à cette étude. Le chapitre consacré aux jeux d'enfants, par exemple, offre des analogies frappantes avec les jeux de nos enfants. Mais, ici, en Belgique, celui qui s'intéresse aux jeux des enfants passe pour un décadent, retombé lui même en enfance.

L'analyse de ces jeux, traditionnellement transmis et saisonièrement repris, révèle une similitude de rythmes, de conceptions mentales, de niveaux logiques dont la comparaison conduirait à des constatations, curieuses sans doute, mais on ne peut plus utiles. Elle révélerait une unité de fonctionnement qui donnerait aux études ethniques une orientation toute autre et beaucoup plus féconde.

C'est ainsi que dans le Folklore Brabançon (12^e année, p. 57) nous donnions une photographie d'une petite moravienne exécutant un travail avec de la laine. Nous demandions à nos lecteurs de nous donner des détails sur cet amusement enfantin. Les réponses reçues sont à peu près nulles. Or, dans le travail de M. Pospisil, pp. 141 et 142, nous voyons 12 photos de jeunes indiens exécutant des dessins similaires.

En négligeant l'étude des moindres usages de nos populations nous ne nous rendons par compte des répercussions que cette négligence peut avoir sur l'élaboration de notre connaissance de l'homme.

L'étude fouillée de tribus indiennes qui ont forte influence de la culture américaine, nous plus combien chez nous même, il est des conceptions qui rapprochent mentalement les

qu'elles ne les séparent. Notre orgueil de « civilisés » nous incite plutôt à chercher les différences de race à race ou de peuple à peuple. C'est le contraire de ce que la science exige.

Là où nous voyons apparaître des différences, elles ne sont la plupart du temps que la conséquence d'éléments particuliers rencontrés dans le milieu physique ou vivent les populations, éléments qui finirent par exercer une influence durable sur les systèmes mentaux d'idées et de connaissances.

Le livre de M. Pospisil contient de nombreux faits qui confirmeraient ce point de vue. Son ouvrage n'est que le commencement d'une série.

A. M.

ROUSSEAU FELIX. *Le rôle du Folklore dans l'enseignement de l'Histoire*, 8 p. extr. du *Guelteur Wallon*, édit. Dave, 10, rue Delyvaux, Namur.

L'auteur pense que l'enseignement de l'Histoire serait moins rébarbatif si on s'attachait davantage à l'histoire régionale, si on s'inspirait de celle-ci pour mieux faire comprendre l'histoire générale. Le Folklore constituerait une source d'informations où l'on pourrait puiser abondamment. On le néglige trop. Or, il est plein de survivances qui ont leurs racines dans le passé. M. Rousseau cite quelques exemples de faits qui s'ils n'étaient négligés par les historiens aideraient à faire comprendre l'histoire par les écoliers sans la leur faire prendre en horreur.

FRISQUE C. *Vade Mecum du Visiteur à l'abbaye du Parc le Duc à Louvain*, 72 p. avec plans, dessins et illustrations, 5 Francs, 1932. Imprimerie Saint Alphonse, Louvain.

L'Histoire de l'Abbaye, son architecture et en particulier les transformations successives apportées à l'église, l'organisation de la communauté (Norbertine) sa hiérarchie et les règles pour l'élection de l'Abbé, puis enfin un itinéraire pour une visite de l'abbaye avec l'historique des divers quartiers, leurs caractéristiques architecturales, leur mobilier et œuvres d'art, les jardins, les étangs, les portes d'accès, les dépendances, etc.

On avait publié sur cette vieille abbaye brabançonne des ouvrages très coûteux ou des notices éparses dans divers revues ; il manquait une plaquette mettable à la portée de tous. Celle de M. Frisque remplit ces conditions. Elle se recommande autant par son illustration que par la sûreté de ses renseignements.

DEWANDELAAR FRANZ. *Bouquet tout fait*, 68 p. 1933. Prix 15 francs. Imprimerie Hermann, Nivelles.

Prix de littérature Wallonne du Brabant en 1930, prix national du Centenaire, ce travail, dans lequel l'auteur chante en poésies wallonnes le charme de Nivelles, est longuement préfacé par Charles Gheude et bien illustré de dessins de Paul Collet.

Dans sa préface, Charles Gheude insiste sur les qualités de la langue wallonne qui lui donnent la possibilité de produire des œuvres, et regrette le mépris que l'on a pour elle dans les milieux éclairés de Wallonie.

WILNO I, ZIEMA WILENSKA, 336 p. illustrées, grand format 1930. Editeur: Wydawnictwo Wojewodzkiego Komitetu Regionalnego. Wilna, Pologne.

Monographie générale de la ville de Wilna en Pologne et de la région avec 371 illustrations, éditée par le Comité Régional de la Province de Wilna. Elle contient l'histoire de la région (Voiévodie), un article descriptif de la ville, une étude du milieu (géologie, flore, faune, richesses naturelles etc.), la Préhistoire, puis, la partie la plus importante, près de deux cents pages, consacrée aux habitants leur langage, leurs mœurs, usages, croyances, etc. Dans cette partie, la plus large place est faite au Folklore. L'illustration surtout nous présente en abondance des types de costumes, ornements du vêtement, ameublements rustiques, l'outillage des métiers, les types de fermes et d'ateliers campagnards, la décoration des habitations, des temples des divers cultes, etc. Indépendamment de ces nombreuses manifestations où l'art populaire est particulièrement en évidence, le livre contient de nombreuses illustrations consacrées aux œuvres du « grand » art, sculptures, peintures, etc.

Monographie très complète d'une contrée qui, située aux confins de cultures diverses, a subi des influences variées et fut constamment l'objet de contestations territoriales.

SCHRIJNENS JOS. *Synchronistische Volkskunde*. Onze Taaltuin, 28, décembre 1932. Brusse, édit. Rotterdam.

Dans ce numéro de la Revue Taaltuin, l'auteur fait une étude où il montre le synchronisme existant entre le Folklore et le langage.

Luxemburgische Sprachgesellschaft. *Jahrbuch 1931-1932*, Edit. Walter de Gruyter, Berlin et Leipzig, 160 p., 6 R. M. chez Lessel, Koningsring, Luxembourg.

Édité sous la direction de M. J. Meyers, cet annuaire trouve son intérêt non seulement dans la valeur des études qu'il publie, mais encore dans le fait qu'y collaborent Luxembourgeois, Belges, Allemands et Français, de Lorraine surtout. Annuelle cette publication contient souvent des controverses entre spécialistes de différents pays, comme celle poursuivie depuis plusieurs années entre notre compatriote, M. Vannérus, et M. Duquesny, de Lorraine. Bien que le titre annonce des études linguistiques et dialectologiques, il y a chaque année des travaux de folkloristes, ou des travaux intéressants également folkloristes et philologues.

L'annuaire de cet année contient des articles de Bach, Palgen, Vannérus, Duquesny, Kisch, Meyers, Marinus, Gessler, Jacoby.

Voici les titres des études présentées par les Belges : Vannérus Jules, Du nom de lieu luxembourgeois *Pintsch* au Pincio de Rome, étude de toponymie où l'auteur cite à de nombreuses reprises des exemples empruntés aux noms de lieux Gessler, présente une chronique folklorico-b

un tableau synoptique très condensé il présente l'effort des folkloristes belges depuis un siècle. Marinus donne une étude : la cartographie du Folklore ou il montre les avantages et les dangers du procédé cartographique et énumère quelques unes des conditions que doit réunir ce procédé.

Revue de Folklore Français, n° 6, décembre 1932.

Dans le dernier fascicule du T. III de cette revue, M^{me} de Luppé, raconte la danse de la bête dans une commune de l'Eure (Normandie). Cette danse qu'elle croyait antique avait été introduite dans cette localité en 1876 seulement et comme elle avait amusé les spectateurs, on l'avait renouvelée chaque année, le 14 juillet. Usage sans tradition dans ce village, sans doute, mais celui qui l'y avait introduite, devait avoir des notions des combats tels qu'ils se pratiquent en d'autres lieux entre St-Georges et le dragon. Ainsi la bête de ce village est promenée en cortège dans la commune, elle charge la foule à différentes reprises et enfin elle est entourée de « sauvages ». Ces trois caractères sont communs avec le Doudou de Mons. Les deux premiers peuvent avoir été inventés sur place, car il apparaît tout naturel que la bête soit promenée et que celui qui la mène soit incité à faire des farces aux spectateurs. Mais le troisième élément doit bien, semble-t-il, être une imitation de ce qui se fait encore à Mons et de ce qui se faisait jadis en de nombreux endroits où le combat de saint Georges contre le dragon se jouait régulièrement. Dans ce numéro on lit aussi un article de M. R. Maunier sur les rites de passage de la Ligne ou du baptême du tropique, usage populaire maritime et international.

Meddelanden Fran Landsmålsarkivet i Uppsala, N° 1, 1932.

L'Université d'Uppsala, avec laquelle notre service entretient d'excellents rapports, vient de commencer sous ce titre la publication d'un bulletin périodique qui contiendra des notices sur le langage, le folklore, etc. de la Suède. Dans ce premier numéro nous voyons un article illustré sur deux danses populaires caractéristiques.

Bulletin de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles.

Dans le numéro de décembre 1932, nous lisons, intéressant particulièrement le Brabant, des notices de M. Hebbelynck concernant l'aménagement des abords et l'appropriation de la façade sud de l'Eglise saint Nicolas à Bruxelles, du comte de Borchgrave d'Altena sur les sculptures du portail sud de l'église de Huldenberg, et une troisième signée A. sur le plafond de Hansche au château de Horst, à Rhode Saint Pierre.

Volkskunde, 1932, N°s 4, 5, 6. Longue rue Lozane, 148, Anvers.

Dans ce fascicule de la Revue *Volkskunde*, qui clôt sa 37^e année, Victor de Meyere donne et commente des dictons flamands relatifs aux plantes et des notes du folklore de l'Escaut,

J. Beirens des dictons rimés concernant le temps ; Jules Frère, des remèdes populaires destinés aux animaux et à l'homme, C. Lauryssen continue sa monographie du folklore d'un village campinois (Hoogstraeten), Ph. De Winter et J. Van Kershaver commencent par la description de petites chapelles une étude sur le Folklore de la Province d'Anvers.

Toerisme, N° 6, 16 mars 1933.

Le Bulletin du 16 mars 1933 de la Revue *Toerisme*, bulletin du Vlaamsche Toeristen Bond, contient un article illustré de Jean et Luc De Weerd, sur Auderghem et la chapelle Sainte Anne.

Bulletin du Touring Club, 15 février 1933, contient un article signé Marc Augis sur les petits secrets du Parc de Bruxelles, notamment sur les bas fonds, non accessibles au public.

A lire dans le numéro 6, du 15 mars un article bien illustré de O. Petitjean sur le Grand Serment Royal des Archers au berceau de Guillaume Tell qui a son local à Bruxelles, rue de Laeken : « A Saint Jean Baptiste ».

Un des usages curieux de ce serment c'est qu'on y fait un portrait-charge du Roi de l'année. Plusieurs de ces portraits sont dus à des peintres en renom (Herbo, Jules Cran, Philippe Swynop). Le portrait sert de cible pour le tir du Roi de l'année suivante.

Bruxelles. Le n° 1 de cette revue, janvier 1933, prix 5 francs contient un parallèle, avec illustrations, sur ce que furent les installations maritimes de Bruxelles à leur origine et ce qu'elles sont devenues aujourd'hui.

Le numéro 2 est consacré au Commerce, (marchés, halles, grands magasins, petit et moyen commerce). Un article de Jean De Ligne montre comment l'activité économique a décidé de la forme des villes. Albert Ghislain fait une description anecdotique des boutiques à Bruxelles.

Prix de l'abonnement 50 francs, 12, rue des Colonies, Bruxelles.

Nos Excursions.

Voici des renseignements au sujet de la deuxième que notre service organisera d'accord avec l'Office des

Le 11 juin, excursion à Mons. Départ de Bruxelles la Loi, à 7 h. 30, par Hal, Tubize, Braine-le-Comte, Arrivée vers 9 heures. Visite des Vieux Logis siècle, propriétés de M. le Chanoine Puissant et en Musée.

Procession du Car d'Or. Visite Waudru, de la terrasse du château Georges (Doudou). Dîner. Visite du Centenaire. Départ par Ghlin,

fôret charbonnière, Sirault, Belœil, visite du Parc du château de Ligne, retour par Ath et Enghien.

Prix 42.50 fr. (pourboire compris). Prix du dîner à Mons 15 francs. Prix de l'entrée dans les Jardins 2 francs. Total 59 fr. 50. Les adhésions, accompagnées du prix de la souscription, doivent nous être parvenues le 6 juin au plus tard.

L'excursion n'aura lieu que s'il y a au moins 20 participants. M. le chanoine Puissant a bien voulu se charger de l'organisation de la visite de Mons.

Il est entendu qu'à Belœil, les participants ne pourront visiter que les jardins. La visite du château pourra être faite par les personnes qui le désireront, mais le prix de cette visite est de 20 francs au profit d'Œuvres de Bienfaisance.

La troisième excursion à Namur, Marche-les-Dames, Andenne, Huy aura lieu le 30 juillet. Le détail en sera donné dans le fascicule 72.

Notre Fonds de Résistance.

Nous avons encore reçu les dons suivants pour notre Fonds de Résistance :

Reports des deux listes précédentes :	3.175.000 fr.
MM. Braun ter Meeren, Bruxelles	100.00 fr.
Bosquet, Nivelles	50.00 fr.
de Clippele Marcel, Assche	50.00 fr.
Trappeniers P., Bruxelles	50.00 fr.
Dewert Jules, Bruxelles	30.00 fr.
Dupont Paul L., Bruxelles	30.00 fr.
Schloosser A., Wesembeek	30.00 fr.
De Ridder, pastoor, Hombeek	25.00 fr.
Despret E., Monstreux	25.00 fr.
H. Ebeling, Bois le Duc, Hollande	25.00 fr.
Somers J., Bruxelles	20.00 fr.
Verdeyen R., Liège	20.00 fr.
De Vuyst C., Op-Heylisse	10.00 fr.
Keller-Buisseret, Bruxelles	10.00 fr.
Stockmans, Bruxelles	10.00 fr.
M. Vanderseypen, Bruxelles	10.00 fr.

Total : 3.670.00 fr.

Nous adressons à ces nouveaux donateurs nos bien vifs remerciements.

Rectification : Dans notre première liste, à côté du nom de M. de Gottal, (100 francs) l'indication du domicile : Gand, était erronée ; c'était Anvers qu'il fallait lire.

Erratum.

Dans le fascicule n° 70, le cliché du Bois de Morimont, p 256 est au 1/10000^e et non au 1/5000^e.

Folklore Brabançon

Service des Excursions.

Bulletin d'Adhésion.

But du Voyage : Mons (Procession du Car d'Or et Combat du Doudou), Parc du château de Belœil.

Date : Dimanche 11 Juin.

Le soussigné (Nom et adresse écrits très lisiblement)

désire retenir places à l'excursion précitée.
(Prix 59.50 fr. par personne : Car 42.50 fr., pourboire compris, Dîner 15 fr., pourboire compris, boisson non comprise, Entrée au Parc de Belœil, 2 fr.).

Je vire la somme au compte chèque postal N° de Marinus Albert.

(Date et